



COMPTES ANNUELS FINAUX DU CENTRE DE TRADUCTION 2016

CT/CA-007/2017/01FR

En application de l'article 99 du règlement financier du Centre de traduction COMPOSANTES DES COMPTES ANNUELS

COMPOSANTES DES COMPTES ANNUELS

ÉTATS FINANCIERS DU CENTRE DE TRADUCTION.....	2
A.1 Bilan.....	2
A.2 État de la performance financière.....	3
A.3 Tableau de variations de l'actif/passif net.....	4
A.4 État des flux de trésorerie.....	5
A.5 Notes relatives aux états financiers.....	6
A.6 Autres informations.....	26
RAPPORTS SUR L'EXÉCUTION BUDGÉTAIRE DU CENTRE DE TRADUCTION.....	29
B.1. Principes budgétaires.....	30
B.2. Type de crédits.....	30
B.3. Exécution des dépenses budgétaires 2016 et utilisation des crédits C1.....	31
B.4. Exécution des dépenses budgétaires 2016 et utilisation des crédits C8.....	32
B.5. Résultat budgétaire.....	33
B.6. Réconciliation du résultat budgétaire et du résultat économique.....	35
B.7. Recettes budgétaires provenant des activités opérationnelles 2016.....	36
B.8. Liste des virements 2016.....	38
RAPPORT SUR LA GESTION BUDGÉTAIRE ET FINANCIÈRE DE L'EXERCICE 2016.....	39
C.1 Ressources financières et gestion budgétaire.....	40
C.2 Réalisation des objectifs de l'année.....	48

ÉTATS FINANCIERS DU CENTRE DE TRADUCTION

A.1 Bilan

					en EUR
	ACTIF	Note	31.12.2016	31.12.2015	Variation en %
A.	ACTIF NON EXIGIBLE		2 460 485,00	2 876 700,00	-14,47%
	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	1	1 219 578,00	1 755 173,00	-30,52%
	Logiciels informatiques		1 219 578,00	1 755 173,00	-30,52%
	Logiciels informatiques en cours		0,00	0,00	n.d.
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	2	1 240 907,00	1 121 527,00	10,64%
	Matériel informatique		879 106,00	865 107,00	1,62%
	Mobilier et parc automobile		50 889,00	43 071,00	18,15%
	Installations, machines et équipements		708,00	977,00	-27,53%
	Autres aménagements		310 204,00	212 372,00	46,07%
B.	ACTIF EXIGIBLE		37 973 271,12	41 505 018,70	-8,51%
	STOCKS		309 000,00	213 000,00	45,07%
	Travaux en cours	3	309 000,00	213 000,00	45,07%
	CRÉANCES À COURT TERME		3 460 423,35	13 437 147,01	-74,25%
	TVA recouvrable et autres créances à recevoir des États membres (créances sur des opérations sans contrepartie directe)	4	21 549,37	11 008,25	95,76%
	Préfinancement versé	5	0,00	102 454,36	n.d.
	Créances sur institutions & organes de l'UE	6	589 085,58	8 260,78	7 031,11%
	Produits à recevoir d'institutions & d'organes de l'UE	6	2 089 124,23	2 123 243,78	-1,61%
	Autres produits à recevoir		7 429,50	0,00	n.d.
	Charges reportées	7	684 437,13	664 019,69	3,07%
	Intérêts courus	8	0,00	11 442,71	-100,00%
	Dépôts à terme de trois mois et d'un an	9	0,00	10 461 378,50	-100,00%
	Créances diverses	10	68 797,54	55 338,94	24,32%
	TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE	9	34 203 847,77	27 854 871,69	22,79%
	TOTAL		40 433 756,12	44 381 718,70	-8,90%

					en EUR
	PASSIF	Note	31/12/2016	31/12/2015	Variation en %
A.	PASSIF EXIGIBLE		3 791 736,47	3 268 406,21	16,01%
	COMPTES À PAYER		3 791 736,47	3 268 406,21	16,01%
	Charges à payer	11	2 440 495,38	2 289 438,24	6,60%
	Fournisseurs	11	175 934,89	417 027,04	-57,81%
	Préfinancement reçu	12	1 171 346,40	560 238,56	109,08%
	Autres dettes	13	3 959,80	1 702,37	132,61%
B.	ACTIF/PASSIF NET		36 642 019,65	41 113 312,49	-10,88%
	Provisions	14	16 529 466,33	16 529 466,33	0,00%
	Résultats reportés des exercices antérieurs		24 583 846,16	27 630 354,77	-11,03%
	Résultat économique de l'exercice		-4 471 292,84	-3 046 508,61	46,77%
	TOTAL		40 433 756,12	44 381 718,70	-8,90%

A.2 État de la performance financière

en EUR

	Note	2016	2015	Variation en %
PRODUITS DE L'ACTIVITÉ		41 750 375,75	39 403 133,01	5,96%
TOTAL DES PRODUITS DE L'ACTIVITÉ		40 702 925,10	39 443 967,03	3,19%
Traduction	15	39 112 564,68	37 997 119,37	2,94%
Coopération interinstitutionnelle – base de données IATE	16	750 148,17	659 336,66	13,77%
Terminologie	17	199 797,00	117 250,00	70,40%
Listes de termes	18	569 228,01	558 726,00	1,88%
Sous-titrage	19	49 979,00	62 935,00	-20,59%
Autres produits de l'activité	20	21 208,24	48 600,00	-56,36%
AUTRES PRODUITS DE L'ACTIVITÉ		1 047 450,65	-40 834,02	-2665,14%
Vente/activation d'immobilisations		3 834,20	0,00	n.d.
Contribution financière du gouvernement luxembourgeois*	21	243 250,00	243 250,00	0,00%
Recettes diverses	22	704 366,45	91 915,98	666,32%
Variation des travaux en cours	3	96 000,00	-376 000,00	-125,53%
CHARGES D'EXPLOITATION		46 272 062,42	42 537 988,98	8,78%
Dépenses de personnel	23	23 552 621,58	21 964 805,71	7,23%
Dépenses administratives	24	9 154 297,32	8 068 822,74	13,45%
Dépenses opérationnelles	25	13 565 143,52	12 504 360,53	8,48%
EXCÉDENT DES ACTIVITÉS D'EXPLOITATION		-4 521 686,67	-3 134 855,97	44,24%
PRODUITS FINANCIERS		52 304,23	92 420,53	-43,41%
Intérêts bancaires		49 780,65	92 154,60	-45,98%
Bénéfice de change		2 523,58	265,93	848,96%
CHARGES FINANCIÈRES		1 910,40	4 073,17	-53,10%
Frais bancaires		1 328,00	3 667,87	-63,79%
Pertes sur taux de change		582,40	405,30	43,70%
EXCÉDENT DES ACTIVITÉS NON OPÉRATIONNELLES		50 393,83	88 347,36	-42,96%
EXCÉDENT DES ACTIVITÉS ORDINAIRES		-4 471 292,84	-3 046 508,61	46,77%
EXCÉDENT/DÉFICIT DES ACTIVITÉS EXTRAORDINAIRES		0,00	0,00	n.d.
RÉSULTAT ÉCONOMIQUE DE L'EXERCICE		-4 471 292,84	-3 046 508,61	46,77%

* Opération sans contrepartie directe.

A.3 Tableau de variations de l'actif/passif net

en EUR

	Note	Provisions		Excédent/déficit accumulé	Résultat économique de l'exercice	Total actif/passif net
		Capital	Provisions			
Situation au 31 décembre 2014		0,00	16 529 466,33	27 514 735,98	2 765 330,79	46 809 533,10
Variations des réserves		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Imputation du résultat économique 2014		0,00	0,00	2 765 330,79	-2 765 330,79	0,00
Résultat économique de l'exercice		0,00	0,00	0,00	-3 046 508,61	-3 046 508,61
Remboursement aux clients	26	0,00	0,00	-2 649 712,00	0,00	-2 649 712,00
Situation au 31 décembre 2015		0,00	16 529 466,33	27 630 354,77	-3 046 508,61	41 113 312,49
Variations des réserves		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Imputation du résultat économique 2015		0,00	0,00	-3 046 508,61	3 046 508,61	0,00
Résultat économique de l'exercice		0,00	0,00	0,00	-4 471 292,84	0,00
Remboursement aux clients		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Situation au 31 décembre 2016		0,00	16 529 466,33	24 583 846,16	-4 471 292,84	36 642 019,65

Pour obtenir plus de détails sur le remboursement, voir la Note 26 du chapitre A.5.6. Informations complémentaires sur le bilan, l'état de la performance financière et le tableau des flux de trésorerie, baptisées dans les présentes Informations complémentaires.

A.4 État des flux de trésorerie

en EUR

	2016	2015
FLUX DE TRÉSORERIE DES ACTIVITÉS D'EXPLOITATION		
Résultat d'activités ordinaires	-4 467 458,64	-3 046 508,61
+ Amortissements	1 062 992,90	855 519,39
+/- Provisions pour risques et charges	0,00	0,00
+/- Avantages sociaux	0,00	0,00
+/- Variation des stocks	-96 000,00	376 000,00
+/- Variation des créances d'exploitation	-484 654,84	1 317 652,07
+/- Variation des dettes d'exploitation	523 330,26	655 068,46
+/- Variation des autres créances liées à l'activité	0,00	0,00
+/- Variation des autres dettes liées à l'activité	0,00	0,00
+/- (Profit)/Pertes sur les ventes d'installations, d'équipements et d'immeubles	-3 834,20	0,00
FLUX NETS DE TRÉSORERIE DES ACTIVITÉS D'EXPLOITATION	-3 465 624,52	157 731,31
FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX PRÊTS ET EMPRUNTS		
+/- Actifs financiers (fonds propres)	0,00	0,00
+/- Actifs financiers (fonds empruntés)	0,00	0,00
+/- Passifs financiers (fonds provenant d'un crédit)	0,00	0,00
FLUX NETS DE TRÉSORERIE GÉNÉRÉS PAR DES PRÊTS ET EMPRUNTS	0,00	0,00
FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX OPÉRATIONS D'INVESTISSEMENT		
- Acquisitions d'immobilisations	-652 445,90	-1 070 329,02
- Dépôts à terme	10 461 378,50	10 253 311,65
+ Cession d'immobilisations	5 668,00	0,00
+ Réduction d'actifs financiers	0,00	0,00
+/- Variation des créances et dettes sur immobilisations	0,00	0,00
+ Dividendes versés	0,00	0,00
FLUX NETS DE TRÉSORERIE LIÉS AUX OPÉRATIONS D'INVESTISSEMENT	9 814 600,60	9 182 982,63
FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX OPÉRATIONS DE FINANCEMENT		
+/- Passifs financiers	0,00	0,00
+/- Passifs long terme	0,00	0,00
- Remboursement aux clients par virement bancaire (voir la Note 26 sur les Informations complémentaires pour plus de détails)	0,00	-4 949 712,00
FLUX NETS DE TRÉSORERIE LIÉS AUX OPÉRATIONS DE FINANCEMENT	0,00	-4 949 712,00
VARIATION DE TRÉSORERIE	6 348 976,08	4 391 001,94
Trésorerie à l'ouverture	27 854 871,69	23 463 869,75
Trésorerie à la clôture	34 203 847,77	27 854 871,69

A.5 Notes relatives aux états financiers

1. DESCRIPTION DE L'ACTIVITÉ

Le Centre de traduction a pour mission de fournir des services de traduction aux autres agences décentralisées de l'UE et d'apporter une assistance, lors des pics de travail, aux institutions et organes de l'Union qui possèdent leurs propres services de traduction. Parallèlement, il participe aux travaux du Comité interinstitutionnel de la traduction et de l'interprétation (CITI), dont l'objectif est de promouvoir une collaboration basée sur des règles de subsidiarité et de réaliser des économies d'échelle dans le domaine de la traduction.

2. FORME JURIDIQUE

Le Centre a été créé formellement en 1994 par le règlement (CE) n° 2965/94 du Conseil du 28 novembre 1994, modifié par le règlement (CE) n° 1645/2003 du Conseil du 18 juin 2003.

Le Centre de traduction est un organisme de droit public européen doté de la personnalité juridique. Il dispose de ressources financières propres provenant des versements des agences, offices et institutions en contrepartie des prestations fournies.

3. BASE DE LA PRÉSENTATION

Les comptes annuels ont été préparés sur la base des relevés comptables du Centre et sont présentés conformément aux prescriptions du règlement financier du Centre ainsi qu'aux règles et méthodes comptables adoptées par le comptable de la Commission.

L'exercice débute le 1^{er} janvier 2016 et clôture le 31 décembre 2016.

Les comptes sont tenus en EUR.

4. PRINCIPES COMPTABLES

Les états financiers du Centre sont établis dans le respect des principes comptables généralement admis, tels que précisés dans le règlement financier du Centre (article 95), à savoir:

- (a) présentation fidèle et sincère;
- (b) principe de la comptabilité d'exercice;
- (c) continuité des activités;
- (d) permanence de la présentation;
- (e) agrégation;
- (f) compensation;
- (g) comparabilité des informations.

5. RÉSUMÉ DES RÈGLES COMPTABLES SIGNIFICATIVES

5.1 Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles englobent les actifs dont la durée de vie utile estimée est de plus d'un an et dont le coût d'acquisition dépasse 420 EUR sur base individuelle.

Les immobilisations incorporelles acquises sont enregistrées par la mention de leur coût duquel ont été déduits les amortissements accumulés et toutes pertes de valeur reconnues.

Le coût des améliorations d'actifs immobilisés dépassant 420 EUR accroît le coût d'acquisition de l'immobilisation concernée.

Les immobilisations incorporelles sont amorties sur une base mensuelle linéaire sur leur durée de vie utile estimée, conformément à la règle comptable n° 6 «Immobilisations incorporelles». Les immobilisations incorporelles sont principalement des logiciels qui sont amortis sur quatre ans.

5.2 Immobilisations incorporelles produites en interne

Les immobilisations incorporelles générées en interne comprennent les logiciels spécialement mis au point pour le Centre, qui ont une durée de vie utile estimée de plus d'un an et un coût d'acquisition supérieur à 150 000 EUR, et qui sont produits en interne ou sous-traités à des contractants externes.

Un actif incorporel issu de la recherche (ou de la phase de recherche d'un projet interne) n'est pas comptabilisé en actif, mais en charges durant la période où ces dépenses sont encourues.

Pour un projet de développement informatique interne ou externe en phase de développement, une évaluation est réalisée pour savoir si ce projet peut être comptabilisé en actif et si les dépenses encourues dans le cadre du projet doivent être comptabilisées en actif incorporel. Les conditions particulières suivantes doivent être réunies pour prouver qu'une immobilisation dégagera probablement de futurs avantages économiques ou un potentiel de service à la fin du projet:

- faisabilité technique de la finalisation de l'immobilisation incorporelle afin qu'elle puisse être utilisée ou vendue;
- intention du Centre de finaliser l'immobilisation incorporelle et de l'utiliser ou de la vendre;
- modalités selon lesquelles l'immobilisation incorporelle dégagera de futurs avantages économiques ou un potentiel de service;
- disponibilité des ressources techniques, financières et autres nécessaires à la finalisation du développement et à l'utilisation ou à la vente de l'immobilisation incorporelle.

À la fin de la phase de développement, le projet est censé répondre à la définition d'une immobilisation.

Les immobilisations incorporelles produites en interne sont amorties sur une base mensuelle linéaire sur leur durée de vie utile estimée, conformément à la règle comptable n° 6 «Immobilisations incorporelles».

5.3 Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles englobent les actifs dont la durée de vie utile estimée est de plus d'un an et dont le coût d'acquisition dépasse 420 EUR sur base individuelle.

Les immobilisations corporelles acquises sont enregistrées par la mention de leur coût duquel ont été déduits les amortissements accumulés et toutes pertes de valeur reconnues.

Le coût des améliorations d'actifs immobilisés dépassant 420 EUR accroît le coût d'acquisition de l'immobilisation concernée.

Les frais de réparation et d'entretien sont imputés aux dépenses pendant l'exercice au cours duquel ils sont encourus.

Les amortissements sont imputés de manière à amortir le coût des immobilisations corporelles, autres que des terrains et des actifs en construction, sur leur durée de vie estimée, sur une base linéaire mensuelle, suivant le taux d'amortissement présenté dans le tableau suivant et fixé par la Commission européenne:

Tableau des taux d'amortissement

Type de VFS	Taux linéaire d'amortissement
<i>Matériel informatique</i>	25,00%
<i>Cuisines – Cafétérias – Crèches</i>	
Petit électro-ménager	25,00%
Caisses enregistreuses	25,00%
Grands appareils de cuisine	12,50%
Mobilier spécifique de cuisines, cafétérias	12,50%
Mobilier spécifique de crèches	25,00%
INSTALLATIONS, MACHINES ET OUTILLAGES	
<i>Matériel de télécommunication et audiovisuel</i>	
Appareils de téléphonie et de télécopie	
Casques, écouteurs, microphones	25,00%
Caméras	25,00%
Magnétoscopes	25,00%
Magnétophones et appareils à dicter	25,00%
Projecteurs (diapositives et rétroprojecteurs)	25,00%
Matériel de photographie	25,00%
Écrans de projection	25,00%
Téléviseurs, radios, moniteurs (sauf informatique)	25,00%
	25%
<i>Matériel et équipement technique</i>	
Imprimerie, courrier, sécurité, bâtiment, outillage	12,50%
Appareils de mesures ou de laboratoire	25,00%
<i>Autres installations, machines et outillages</i>	12,50%
<i>Rayonnages démontables, cloisons, faux planchers, faux plafonds et câblage</i>	25,00%
<i>Parc automobile</i>	25,00%
<i>Mobilier</i>	10,00%
<i>Biens immeubles</i>	4,00%
<i>Terrains</i>	Sans objet

Le profit ou la perte découlant de la vente ou de la désaffectation d'un actif est défini comme la différence entre le produit de la vente et la valeur comptable nette de l'actif le jour de la vente, et doit apparaître dans le compte de pertes et profits.

5.4 Immobilisations de faible valeur

Lorsque les biens durables sont de faible valeur, ils peuvent être considérés comme consommés au cours de l'exercice de leur mise en service et donc comptabilisés en charges et non en immobilisations. À l'heure actuelle, le montant d'un bien de faible valeur est fixé à 420 EUR. Au-delà de cette valeur unitaire, le bien doit toujours être enregistré en immobilisations.

5.5 Stocks

Les stocks sont les travaux en cours, à savoir les unités pour les services de traduction (traduction, modification, révision, contrôle rédactionnel, listes de termes, terminologie) qui en sont, à la fin de l'exercice, à un stade intermédiaire du processus de traduction.

Les travaux en cours sont valorisés à leur coût de production, calculé en additionnant les coûts directs et indirects associés au volume des services de traduction aux divers stades d'achèvement.

La variation de la valeur des travaux en cours entre 2015 et 2016 est enregistrée dans les «Produits de l'activité» dans l'état de la performance financière, à la rubrique Variation des travaux en cours.

5.6 Créances à court terme

Les créances sont enregistrées à leur valeur nominale, puis diminuées des provisions adéquates pour les créances douteuses et non recouvrables. Une dépréciation pour perte de valeur sur créances est constatée en présence d'éléments objectifs indiquant que le Centre ne sera pas en mesure de recouvrer tous les montants dus aux échéances initialement prévues.

Les créances pour les traductions de décembre facturées au mois de janvier de l'exercice suivant sont considérées comme des produits à recevoir. Ces produits sont inclus dans les recettes de l'état de la performance financière. Pour plus de détails, voir la Note n° 6 du Chapitre A.5.6. Informations complémentaires.

Le Centre applique une politique de gestion de la trésorerie qui permet de placer des liquidités en effectuant des dépôts à terme dans des banques. Les dépôts à terme de plus de trois mois sont considérés comme des créances plutôt que comme des équivalents de trésorerie.

5.7 Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie du Centre est gérée par le comptable par le biais de comptes courants, de comptes d'épargne et de dépôts à terme de moins de trois mois, tenus en EUR à la Banque et Caisse d'Épargne de l'État et à la BGL BNP Paribas. Les entrées et les sorties de liquidités sont comptabilisées à la date de valeur figurant sur les extraits bancaires.

5.8 Comptes à payer

Les comptes à payer sont mentionnés à leur valeur nominale. Ces comptes à payer sont une dette à court terme envers nos fournisseurs pour des biens et services fournis au Centre avant la fin de l'année, que le Centre ait ou non reçu la facture y afférente.

Les comptes à payer comprennent également le passif pour les congés non pris. Celui-ci est calculé sur la base du nombre de jours de congé non pris par le personnel à la fin de l'année et de leur salaire individuel.

5.9 Provisions pour risques et charges

La provision est une dette actuelle trouvant son origine dans un événement passé, mais avec une incertitude quant à une future sortie de ressources pour acquitter la dette et quant au moment où celle-ci devra se faire. Une telle sortie peut s'avérer probable et faire l'objet d'une estimation fiable. Les provisions sont examinées à chaque date de déclaration et ajustées de manière à refléter la meilleure estimation actuelle. S'il n'est plus probable qu'une sortie de ressources représentant des gains économiques ou un potentiel de service sera nécessaire pour régler la dette, il convient de convertir la provision en recette. La conversion en recettes n'est comptabilisée que si elle a lieu au cours d'une période de déclaration autre que celle durant laquelle la provision a été reconnue. Si tel est le cas, la création initiale de la provision est convertie.

Une provision est utilisée uniquement pour les dépenses pour lesquelles elle a été prévue à l'origine. Dans ce cas, la provision existante est utilisée et les dépenses sont imputées sur celle-ci.

5.10 Réserves - fonds permanent de préfinancement

L'article 67 bis du règlement financier du Centre prévoit un fonds permanent de préfinancement garantissant le financement nécessaire au bon fonctionnement du Centre jusqu'au moment de la perception des montants facturés aux clients. Conformément à l'article 57a du règlement établissant les modalités d'exécution du règlement financier du Centre, le montant de ce fonds ne peut être inférieur à quatre douzièmes des crédits de l'exercice.

5.11 Recettes

Les recettes tirées des traductions et les autres recettes de l'exercice sont comptabilisées lorsque les services correspondants ont été rendus et acceptés par les clients, nets de remises, indépendamment du moment de la collecte du paiement correspondant.

Les revenus au titre d'intérêts sont définis sur une base temporelle, par référence au principal en souffrance et au taux d'intérêt effectif applicable.

Les opérations -sans contrepartie directe sont des opérations dans lesquelles une entité, soit reçoit une valeur d'une autre entité sans fournir directement en retour une contrepartie de valeur à peu près égale, soit donne une valeur à une autre entité sans recevoir directement en retour une contrepartie de valeur à peu près égale. Les produits des opérations -sans contrepartie directe sont mesurés en calculant le montant de l'augmentation de l'actif net reconnue par le Centre. Un exemple d'opérations -sans contrepartie directe réside dans la contribution financière reçue par le Centre par le Gouvernement luxembourgeois, telle que décrite dans la *Note 21 des Informations complémentaires*.

5.12 Dépenses

Les dépenses de l'exercice entrent dans la comptabilité dès que le service ou le bien a été reçu au Centre, indépendamment du moment du paiement.

5.13 Transactions et soldes libellés en devises

Les transactions libellées en devises dans le courant de l'exercice sont converties en euros en utilisant le taux de change mensuel publié par la Commission européenne en vigueur le jour de l'émission de l'ordre de paiement ou de recouvrement lié à la transaction. Les bénéfices ou pertes réalisés sur le change au moment du règlement de la transaction sont imputés dans l'état de la performance financière de l'exercice correspondant en tant que charges ou produits financiers.

À la date du bilan, les actifs financiers et les actifs et passifs exigibles libellés en devises sont convertis en euros en utilisant le taux de change effectif publié par la Commission européenne à cette date. Les produits ou pertes générés par le taux de change sont imputés sur les charges ou produits financiers de l'exercice en cours, comme il convient.

5.14 Résultat ordinaire

Les recettes et dépenses ordinaires découlent de l'activité principale du Centre ainsi que de tout événement découlant de cette activité.

5.15 Résultat extraordinaire

Les recettes et dépenses extraordinaires proviennent d'événements ou de transactions clairement distincts des activités ordinaires du Centre, ainsi que de produits et de charges provenant d'événements ou de transactions qui ne devraient pas se répéter fréquemment ou régulièrement.

5.16 Résultat économique de l'exercice

Le résultat économique de l'exercice est constitué des produits et charges imputés sur l'état de la performance financière au cours de l'exercice comptable. Toutes les recettes et dépenses reconnues durant l'exercice doivent être incluses dans le résultat économique de l'exercice. Le résultat économique de l'exercice sera égal à la somme nette des activités ordinaires et extraordinaires de l'exercice.

5.17 Utilisation d'estimations

La présentation d'états financiers impose à la direction du Centre d'établir des estimations et hypothèses qui affectent les montants des actifs rapportés à la date du bilan et les montants des produits et charges rapportés au cours de la période concernée. La direction du Centre est d'avis que les estimations et

hypothèses posées ne différeront pas significativement des résultats réellement atteints lors des périodes de déclaration ultérieures.

5.18 Changement dans les méthodes comptables, de valorisation ou d'amortissement, ou dans les règles comptables

Les états financiers pour l'exercice clôturé le 31 décembre 2016 n'ont pas été reformulés pour refléter l'un ou l'autre changement opéré dans les méthodes comptables, de valorisation ou d'amortissement, ou dans les règles comptables.

5.19 État des flux de trésorerie

L'état des flux de trésorerie est préparé en recourant à la méthode indirecte. Les équivalents de trésorerie comprennent les actifs liquides exigibles facilement convertibles en liquidités en un montant convenu à l'avance. Les flux de trésorerie liés à l'activité et aux opérations d'investissement et financières présentés dans le tableau des flux de trésorerie ne sont pas compensés.

5.20 Compte rendu sectoriel

Le compte-rendu sectoriel concerne des entités qui disposent d'une activité ou d'un groupe d'activités distinct pour lequel il convient de rendre compte séparément des informations financières aux fins de l'évaluation de la performance passée de l'entité dans la réalisation de ses objectifs et la prise de décisions relatives à la future allocation des ressources. Dans le cadre du Centre de traduction, toutes les activités sont considérées comme appartenant à une seule activité, et par conséquent, les états financiers sont présentés dans un document unique.

6. INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES SUR LE BILAN, L'ÉTAT DE LA PERFORMANCE FINANCIÈRE ET L'ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE

Note 1: Immobilisations incorporelles

	en EUR		
	Logiciels informatiques	Logiciels informatiques en cours	Total
A. Valeur d'acquisition			
Au terme de l'exercice précédent	5 661 097,73	0,00	5 661 097,73
<u>Variations durant l'exercice</u>			
Acquisitions de l'exercice	21 458,33	0,00	21 458,33
Correction du solde en début d'exercice	-5 668,00	0,00	-5 668,00
Transferts d'une rubrique à une autre	0,00	0,00	0,00
<u>Au terme de l'exercice</u>	5 676 888,06	0,00	5 676 888,06
B. Amortissements et réductions de valeur			
Au terme de l'exercice précédent	3 905 924,73	0,00	3 905 924,73
<u>Variations durant l'exercice</u>			
Amortissements de l'exercice	551 385,33	0,00	551 385,33
Cessions et désaffectations	0,00	0,00	0,00
<u>Au terme de l'exercice</u>	4 457 310,06	0,00	4 457 310,06
VALEUR COMPTABLE NETTE (A-B)	1 219 578,00	0,00	1 219 578,00

En 2013, le Centre a commencé à comptabiliser les coûts de développement internes et externes en immobilisations incorporelles en cours de construction pour le programme eCdT, c'est-à-dire le nouveau programme du Centre pour la gestion des flux de travaux de traduction. La première version d'eCdT a été publiée en mai 2015. Les coûts globaux de développement du projet capitalisés au cours des années 2013, 2014 et 2015 ont atteint 1 725 737 EUR, dont 611 210 EUR étaient des coûts de développement en interne et 1 114 528 EUR en externe. La totalité des coûts de développement ultérieurs encourus pour le programme en 2016 ont été comptabilisés en charges.

À l'exception du programme eCdT, tous les coûts de développement des autres projets ne satisfont pas aux critères de capitalisation en immobilisations. Par conséquent, les coûts de développement internes sont enregistrés dans les frais de personnels et les coûts de développement externes sont enregistrés dans les dépenses administratives.

La correction du solde de début d'exercice des logiciels correspond à l'annulation d'une commande en 2015 qui n'a pas été correctement intégrée au système de comptabilité. Une correction manuelle a dû être apportée afin d'aligner le VFS et le système de comptabilité.

Immobilisations incorporelles totalement amorties

La valeur d'acquisition des immobilisations utilisées, totalement amorties au 31 décembre 2016, s'élevait à 3 482 058 EUR (3 451 851 EUR en 2015).

Note 2: Immobilisations corporelles

en EUR

	Matériel informatique	Mobilier et parc automobile	Installations, machines et équipements	Autres immobilisations corporelles	Total
A. Valeur d'acquisition					
Au terme de l'exercice précédent	3 025 076,19	310 266,99	2 156,00	292 426,27	3 629 925,45
<u>Variations durant l'exercice</u>					
Acquisitions	453 543,73	24 043,84	0,00	153 400,00	630 987,57
Cessions et désaffectations	-50 599,90	0,00	0,00	0,00	-50 599,90
<u>Au terme de l'exercice</u>	3 428 020,02	334 310,83	2 156,00	445 826,27	4 210 313,12
B. Amortissements et corrections de valeur					
Au terme de l'exercice précédent	2 159 969,19	267 195,99	1 179,00	80 054,27	2 508 398,45
<u>Variations durant l'exercice</u>					
Amortissements de l'exercice	439 544,73	16 225,84	269,00	55 568,00	511 607,57
Cessions et désaffectations	-50 599,90	0,00	0,00	0,00	-50 599,90
<u>Au terme de l'exercice</u>	2 548 914,02	283 421,83	1 448,00	135 622,27	2 969 406,12
VALEUR COMPTABLE NETTE (A-B)	879 106,00	50 889,00	708,00	310 204,00	1 240 907,00

Immobilisations corporelles totalement amorties

La valeur d'acquisition des immobilisations utilisées, totalement amorties au 31 décembre 2016, s'élevait à 1 932 422 EUR (1 780 809 EUR en 2015).

Immobilisations corporelles de faible valeur

Le Centre a acquis des immobilisations corporelles imputées directement sur les charges pour des montants de 48 506 EUR et 84 135 EUR au titre des exercices clôturés respectivement les 31 décembre 2015 et 2016. Il s'agit d'actifs corporels de faible valeur dont la durée de vie utile estimée est de plus d'un an et dont le coût unitaire d'acquisition est inférieur à 420,00 EUR. Les immobilisations corporelles de faible valeur ne sont pas imputées sur les immobilisations mais sur les comptes de charges.

Note 3: Travaux en cours

Travaux en cours	2016	2015	Variation en %
Travaux en cours (en EUR)	309 000,00	213 000,00	45,07%
Documents en cours (en pages)	35 362,03	26 416,47	33,86%
Listes de termes en cours (en termes)	0,00	62 865,00	-100,00%

L'augmentation de la valorisation financière des travaux en cours s'inscrit dans le droit fil de l'augmentation globale du nombre de pages de documents en cours à la fin de l'exercice 2016 par rapport à l'exercice précédent. En revanche, l'augmentation de la valorisation financière des travaux en cours est supérieure à l'augmentation du nombre de pages de documents en cours car les traductions en cours à la fin 2016 étaient à un stade plus avancé qu'en 2015. L'augmentation des travaux en cours, d'un montant de 96 000 EUR, a été imputée sur l'*État de la performance financière* à la rubrique *Variation des travaux en cours*.

Note 4: TVA recouvrable et autres créances à recevoir des États membres

En tant qu'organe de l'Union européenne, le Centre bénéficie de l'exemption de la TVA pour l'acquisition de biens et de services. Dans le cas de l'exemption indirecte qui est appliquée par l'administration fiscale portugaise, le Centre doit introduire une demande pour la TVA payée à ses fournisseurs. Le solde de la TVA à recevoir est la somme de toutes les demandes introduites auprès de l'administration fiscale portugaise au cours du dernier trimestre de 2016; aucune demande n'est hors délai pour la récupération de cette taxe.

en EUR			
TVA à recevoir des États membres	2016	2015	Variation en %
Valeur nominale des demandes de TVA (Portugal)	21 549,37	11 008,25	95,76%
Provision pour demandes introduites hors délai	0,00	0,00	0,00%
Valeur nette de la TVA à recevoir	21 549,37	11 008,25	95,76%

Les créances à recevoir des États membres sont considérées comme des créances sur des opérations sans contrepartie directe.

Information relative au risque de crédit

La notation de crédit à long terme attribuée au Portugal par l'agence Fitch est de BB+.

Note 5: Préfinancement versé

En décembre 2015, le Centre a versé une avance pour l'agencement de bureaux au deuxième étage du bâtiment Drosbach correspondant à 30 % des travaux commandés. L'avance sera déduite de la facture finale en 2016 après acceptation des travaux par le Centre.

Note 6: Créances et produits à recevoir d'institutions & d'organes de l'UE

en EUR

Clients	Créances	Produits à recevoir	Total
Agence européenne pour l'environnement (AEE)	22 507,00	11 891,00	34 398,00
Fondation européenne pour la formation (ETF)	0,00	2 359,50	2 359,50
Observatoire européen des drogues et des toxicomanies (EMCDDA)	0,00	861,00	861,00
Agence européenne des médicaments (EMA)	0,00	136 651,90	136 651,90
Agence européenne pour la sécurité et la santé au travail (EU-OSHA)	0,00	26 887,00	26 887,00
Office de l'Union européenne pour la propriété intellectuelle (EUIPO)	0,00	714 898,18	714 898,18
Office communautaire des variétés végétales (OCVV)	0,00	5 610,50	5 610,50
Fondation européenne pour l'amélioration des conditions de vie et de travail (Eurofound)	0,00	12 197,50	12 197,50
Centre européen pour le développement de la formation professionnelle (Cedefop)	0,00	2 306,25	2 306,25
Agence des droits fondamentaux de l'Union européenne (FRA)	0,00	36 241,50	36 241,50
Autorité européenne de sécurité des aliments (EFSA)	0,00	16 263,75	16 263,75
Agence européenne de la sécurité aérienne (AESA)	0,00	40 754,00	40 754,00
Agence de l'Union européenne pour les chemins de fer (AFE)	0,00	30 713,10	30 713,10
Agence européenne chargée de la sécurité des réseaux et de l'information (ENISA)	0,00	123,00	123,00
Centre européen de prévention et de contrôle des maladies (ECDC)	32 368,00	44 968,00	77 336,00
Agence européenne de garde-frontières et de garde-côtes (Frontex)	281,25	0,00	281,25
Agence européenne de défense (AED)*	1 793,75	0,00	1 793,75
Agence européenne des produits chimiques (ECHA)	468 202,25	410 769,75	878 972,00
Agence européenne de contrôle des pêches (AECF)	0,00	11 357,00	11 357,00
Agence exécutive pour l'innovation et les réseaux (INEA)	0,00	230,00	230,00
Institut européen pour l'égalité entre les hommes et les femmes (EIGE)	0,00	61 200,00	61 200,00
Entreprise commune SESAR	0,00	4 715,00	4 715,00
Agence exécutive «Éducation, audiovisuel et culture» (EACEA)	0,00	90 569,00	90 569,00
Agence exécutive pour les consommateurs, la santé, l'agriculture et l'alimentation (Chafea)	0,00	15 785,00	15 785,00
Contrôleur européen de la protection des données (CEPD)	0,00	2 540,00	2 540,00
Entreprise commune Piles à combustible et Hydrogène 2 (EC PCH 2)	0,00	451,00	451,00
Bureau européen d'appui en matière d'asile (EASO)	53 267,00	157 736,55	211 003,55
Agence de coopération des régulateurs de l'énergie (ACER)	5 145,50	0,00	5 145,50
Autorité européenne des marchés financiers (ESMA)	0,00	1 531,25	1 531,25
Autorité bancaire européenne (ABE)	0,00	50 212,80	50 212,80
Conseil de résolution unique (CRU)	0,00	74 660,00	74 660,00
Commission européenne – (DG EMPL et DG JUST)	0,00	66 574,20	66 574,20
Cour des comptes européenne (CCE)	3 891,58	0,00	3 891,58
Conseil de l'Union européenne (Conseil)	1 629,25	3 070,00	4 699,25
Cour de justice de l'Union européenne (CJUE)	0,00	27 142,00	27 142,00
Médiateur européen (Ombudsman)	0,00	27 854,50	27 854,50
TOTAL	589 085,58	2 089 124,23	2 678 209,81

* Entité non consolidée

Les produits à recevoir représentent les recettes des factures établies en janvier 2017 pour les traductions livrées aux clients en décembre 2016. Les informations relatives à la date moyenne de paiement sont incluses dans la rubrique sur l'exécution du budget au Chapitre B.7. *Recettes budgétaires provenant des activités opérationnelles 2016.*

Information relative au risque de crédit

Le risque de crédit des créances est faible, puisque les clients du Centre sont des agences et institutions européennes. Les créances relèvent toutes de la catégorie *Créances non échues et non douteuses*.

Information relative au risque de change

Le Centre n'est pas exposé au risque de change, l'ensemble des créances étant libellées en euros.

Note 7: charges reportées

Les charges reportées sont des dépenses payées par le Centre dans l'exercice courant, mais qui se rapportent à des périodes comptables futures. Parmi ces charges figurent notamment l'entretien annuel, qui couvre non seulement l'exercice en cours, mais aussi l'exercice suivant. La part des dépenses se rapportant à des périodes comptables futures est inscrite dans les charges reportées dans le bilan.

La majeure partie des charges reportées correspond au loyer du premier trimestre de l'année, payé à l'avance à la fin de l'année précédente. Le loyer inclus dans les charges payées d'avance au 31 décembre 2016 s'élève à 469 357 EUR (montant équivalent au 31 décembre 2015).

Note 8: Intérêts courus

Les intérêts courus sont les intérêts produits par les dépôts à terme en cours arrivant à échéance en 2016. Les intérêts des dépôts à terme n'étant perçus qu'à la fin du contrat à terme, les intérêts courus représentent la partie des intérêts au prorata de l'exercice comptable 2015. En l'absence de dépôts à terme en fin d'exercice, le solde des intérêts courus s'élevait à 0 au 31 décembre 2016.

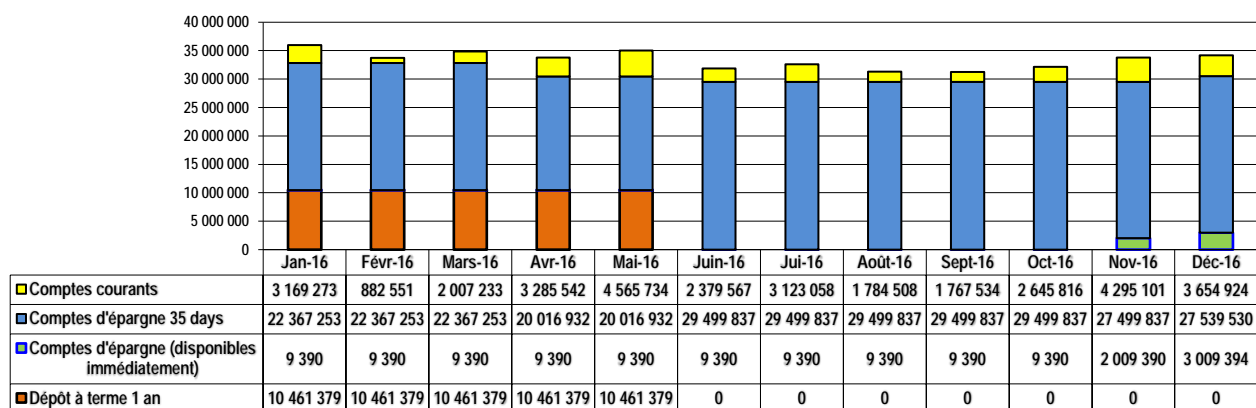
Note 9: Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie est gérée par le comptable du Centre. Les investissements sont réalisés sur la base de la politique de gestion de la trésorerie du Centre, d'une évaluation des taux du marché interbancaire et des prévisions de trésorerie.

Dans la mesure où les taux d'intérêt étaient négatifs sur le marché interbancaire, le Centre n'investissait dans aucun dépôt à terme en fin d'exercice.

Mouvements de trésorerie en 2016

en EUR



Détail du solde de trésorerie

en EUR

Année	2016	2015	Variation en %
Liquidités en banque – comptes courants	3 654 923,75	5 478 228,42	-33,28%
Liquidités en banque – comptes d'épargne (à disponibilité immédiate)	3 009 393,54	9 389,83	31949,50%
Liquidités en banque – compte d'épargne 35 jours	27 539 530,48	22 367 253,44	23,12%
Liquidités en caisse	0,00	0,00	n.d.
Total liquidités et équivalents liquidités	34 203 847,77	27 854 871,69	22,79%
Dépôts à terme expirant dans un délai d'un an	0,00	10 461 378,50	-100,00%
Total liquidités, y compris les dépôts à terme	34 203 847,77	38 316 250,19	-10,73%

Information relative au risque de crédit:

en EUR

Banque	Cote de solvabilité à long terme (Moody's)	Solde de trésorerie et équivalents de trésorerie	Solde des dépôts à terme de moins d'un an
Banque et Caisse d'Épargne de l'État	Aa2	14 693 731,21	0,00
BNP Paribas	A1	19 510 116,56	0,00
TOTAL		34 203 847,77	0,00

Information relative au risque de change

Le Centre n'est pas exposé au risque de change, tous les soldes de trésorerie étant libellés en euros.

Note 10: Créances diverses

Le solde des «créances diverses» ne sont que des créances à court terme relatives au personnel.

Note 11: Charges à payer et fournisseurs

en EUR

Charges à payer	2016	2015	Variation en %
Charges à payer sur la base de l'analyse des opérations de report	2 098 495,38	1 997 438,24	5,06%
Congés non pris par le personnel	342 000,00	292 000,00	17,12%
Total	2 440 495,38	2 289 438,24	16,07%

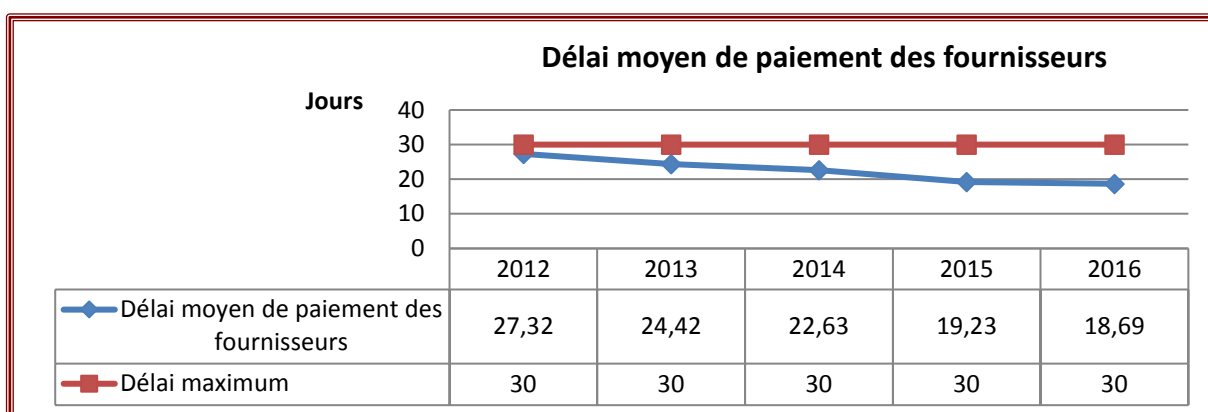
Congés non pris par le personnel

Congés non pris par le personnel	2016	2015	Variation en %
Nombre de jours non pris	1 321,00	1 242,00	6,36%
Valorisation financière des congés non pris (en EUR)	342 000,00	292 000,00	17,12%

Les charges à payer sont calculées sur la base du nombre de jours de congé non pris par le personnel à la fin de l'année et de leur salaire individuel à la place d'un salaire moyen. Cela explique pourquoi l'augmentation de la valorisation financière des congés non pris (+17,12%) est supérieure à l'augmentation de jours non pris (+6,36%). En règle générale, l'augmentation du nombre de jours non pris concerne le personnel plus chevronné. Citons comme autre raison de l'augmentation de la valorisation financière des congés non pris l'indexation des salaires de 3,3% appliquée en 2016.

Les taux d'intérêt étant extrêmement bas voire négatifs sur les marchés financiers, le Centre a abandonné en 2015 l'application d'un délai de paiement ciblé de 30 jours aux fournisseurs. Depuis, le paiement est exécuté immédiatement dès que le processus de paiement dans la comptabilité

budgétaire est terminé. En conséquence, le délai moyen de paiement des fournisseurs a diminué du maximum de 27,32 jours en 2012 à 18,69 jours en 2016, pour un total de 8 917 paiements.



Information relative au risque de change

Le Centre n'est pas exposé au risque de change, l'ensemble des créances étant libellées en euros.

Note 12: Préfinancement reçu

Clients	2016	2015
Office de l'Union européenne pour la propriété intellectuelle (EUIPO)	208 432,72	390 835,36
Autorité bancaire européenne (ABE)	61 047,36	17 326,80
Fondation européenne pour la formation (ETF)	0,00	11 135,60
Agence de l'Union européenne pour les chemins de fer (AFE)	78 810,72	0,00
Bureau européen d'appui en matière d'asile (EASO)	328 953,00	0,00
Agence européenne des produits chimiques (ECHA)	494 102,60	140 940,80
TOTAL	1 171 346,40	560 238,56

À la demande de clients, le Centre de traduction a introduit en 2015 un mécanisme de versement anticipé qui permet aux clients d'effectuer des versements anticipés au Centre avant que le service de traduction ne soit terminé. Le mécanisme permet au Centre de demander un préfinancement aux clients s'élevant à 80 % des demandes de traduction envoyées au Centre qui sont en attente au 30 novembre.

En fin d'exercice, dix clients avaient signé un amendement à leur contrat autorisant l'encaissement de paiements anticipés et quatre clients avaient versé des avances au Centre pour une valeur totale de 1 171 346 EUR. Les avances seront déduites des services de traduction facturés en 2017.

Note 13: Autres dettes

Le reste des autres dettes sont des dettes à court terme relatives au personnel.

Note 14: Réserves - fonds permanent de préfinancement

L'article 67 bis du règlement financier du Centre prévoit un fonds permanent de préfinancement garantissant le financement nécessaire au bon fonctionnement du Centre jusqu'au moment de la perception des montants facturés aux clients. Conformément à l'article 57a, du règlement établissant les modalités d'exécution du règlement financier du Centre, le montant de ce fonds ne peut être inférieur à quatre douzièmes des crédits de l'exercice, à l'exclusion des «Provisions» inscrites au titre 10.

Le budget pour l'exercice 2016 n'atteignant pas la valeur couverte par le fonds en 2010, le solde du fonds permanent de préfinancement demeure inchangé depuis 2010.

en EUR

Fonds permanent de préfinancement	Montant
Dotation initiale	5 006 840 00
Dotation 2003	3 322 850,33
Dotation 2004	1 431 500,00
Dotation 2005	0,00
Dotation 2006	0,00
Dotation 2007	999 143,00
Dotation 2008	2 406 368,00
Dotation 2009	1 196 465,00
Dotation 2010	2 166 300,00
Dotation 2011	0,00
Dotation 2012	0,00
Dotation 2013	0,00
Dotation 2014	0,00
Dotation 2015	0,00
Dotation 2016	0,00
Total	16 529 466,33

Note 15: Traductions (y compris modification, contrôle rédactionnel et révision)

en EUR

Clients	2016	2015
Agence européenne pour l'environnement (AEE)	206 626,00	239 253,75
Fondation européenne pour la formation (ETF)	201 709,65	252 380,20
Observatoire européen des drogues et des toxicomanies (EMCDDA)	294 910,75	292 602,25
Agence européenne des médicaments (EMA)	2 351 717,20	2 358 844,50
Agence européenne pour la sécurité et la santé au travail (EU-OSHA)	725 056,45	1 444 941,80
Office de l'Union européenne pour la propriété intellectuelle (EUIPO)	21 569 992,88	20 577 476,17
Office communautaire des variétés végétales (OCVV)	146 578,00	90 821,90
Office européen de police (Europol)	27 129,70	119 736,95
Fondation européenne pour l'amélioration des conditions de vie et de travail (Eurofound)	399 842,25	338 278,25
Centre européen pour le développement de la formation professionnelle (Cedefop)	66 362,25	42 122,90
Agence des droits fondamentaux de l'Union européenne (FRA)	1 235 837,60	1 203 489,85
Banque européenne d'investissement (BEI)*	7 380,00	6 158,00
Autorité européenne de sécurité des aliments (EFSA)	201 856,60	131 942,75
Agence européenne pour la sécurité maritime (AESM)	45 173,00	188 576,00
Agence européenne de la sécurité aérienne (EASA)	82 397,10	135 125,80
Agence de l'Union européenne pour les chemins de fer (AFE)	475 434,45	790 180,15
Agence européenne chargée de la sécurité des réseaux et de l'information (ENISA)	11 176,00	40 129,75
Centre européen de prévention et de contrôle des maladies (ECDC)	364 555,00	133 705,75
Agence européenne de garde-frontières et de garde-côtes (Frontex)	370 256,95	521 644,80
Agence exécutive «Éducation, audiovisuel et culture» (EACEA)	502 494,45	769 065,15
Agence exécutive pour les petites et moyennes entreprises (EASME)	8 308,50	93 965,65
Agence de l'Union européenne pour la formation des services répressifs (CEPOL)	28 570,85	24 739,40
Agence exécutive pour les consommateurs, la santé et l'alimentation (Chafea)	170 841,15	44 720,75
Agence du GNSS européen (GSA)	5 412,00	5 668,25
Agence européenne de défense (AED)*	7 565,80	5 382,50
Agence européenne des produits chimiques (ECHA)	3 921 780,96	2 189 812,75
Agence européenne de contrôle des pêches (AECF)	171 495,05	111 284,20
Entreprise commune Fusion for energy (F4E)	49 297,50	53 912,75
Agence exécutive pour l'innovation et les réseaux (INEA)	71 426,50	59 346,75
Institut européen d'innovation et de technologie (EIT)	65 044,15	42 506,75
Agence exécutive du Conseil européen de la recherche (ERCEA)	44 671,55	11 435,80
Agence exécutive pour la recherche (REA)	13 304,50	17 793,25
Entreprise commune Clean Sky 2 (CS 2 JU)	11 547,75	2 358,00
Institut européen pour l'égalité entre les hommes et les femmes (EIGE)	131 831,40	243 918,00
Entreprise commune SESAR	44 411,50	33 937,25
Contrôleur européen de la protection des données (CEPD)	450 019,75	311 709,50
Entreprise commune Initiative en matière de médicaments innovants 2 (EC IMI 2)	4 016,20	2 706,00
Entreprise commune Piles à combustible et Hydrogène 2 (EC PCH 2)	2 993,00	1 131,00
Bureau européen d'appui en matière d'asile (EASO)	1 256 467,50	1 278 289,95
Agence de coopération des régulateurs de l'énergie (ACER)	98 078,10	20 118,60
Autorité européenne des marchés financiers (ESMA)	340 354,55	236 231,40
Autorité bancaire européenne (ABE)	701 901,65	1 149 432,98
Autorité européenne des assurances et des pensions professionnelles (EIOPA)	165 134,05	683 365,90
Office de l'Organe des régulateurs européens des communications électroniques (Office de l'ORECE)	60 319,35	48 440,20
Agence européenne pour la gestion opérationnelle des systèmes d'information à grande échelle au sein de l'espace de liberté, de sécurité et de justice (eu-LISA)	399 127,50	343 728,00
Entreprise commune «Composants et systèmes électroniques pour un leadership européen» (EC ECSEL)	1 886,00	14 593,50
Conseil de résolution unique (CRU)	370 848,15	123 821,30
Commission européenne – (DG EMPL et DG JUST)	815 104,50	534 631,40
Conseil de l'Union européenne (Conseil)	67 935,50	175 673,25
Cour des comptes européenne (CCE)	16 695,75	8 961,75
Comité des régions de l'Union européenne (CdR)	3 960,00	0,00
Comité économique et social européen (CESE)	6 355,00	0,00
Cour de justice de l'Union européenne (CJUE)	27 142,00	1 066,00
Banque centrale européenne (BCE)*	59 580,74	113 107,67
Médiateur européen (Ombudsman)	232 649,95	332 852,25
TOTAL	39 112 564,68	37 997 119,37

* Entités non consolidées.

Les recettes des services de traduction proviennent de la facturation de ces services aux clients sur la base d'un prix unitaire par page convenu et du nombre de pages traduites par le Centre.

Note 16: Coopération interinstitutionnelle – base de données IATE

en EUR

Clients	2016	2015
Banque européenne d'investissement (BEI)*	3 907,03	3 434,05
Commission européenne	312 561,75	274 723,60
Parlement européen (PE)	156 280,87	137 361,81
Conseil de l'Union européenne (Conseil)	117 210,65	103 021,35
Cour des comptes européenne (CCE)	19 535,10	17 170,22
Comité des régions de l'Union européenne (CdR)	25 004,94	21 977,89
Comité économique et social européen (CESE)	37 507,40	32 966,84
Cour de justice de l'Union européenne (CJUE)	70 326,39	61 812,81
Banque centrale européenne (BCE)*	7 814,04	6 868,09
TOTAL	750 148,17	659 336,66

* Entités non consolidées.

IATE, la base de données de terminologie interactive pour l'Europe, est un outil destiné aux travaux terminologiques des services de traduction de l'UE. Ce projet a pour objectif de fournir une infrastructure sur l'internet qui rassemble toutes les ressources terminologiques de l'UE. Le Centre est responsable de la gestion d'IATE et de son support technique. Les frais d'administration et de développement de la base de données IATE sont facturés aux institutions impliquées dans ce projet.

Note 17: Terminologie

en EUR

Clients	2016	2015
Agence européenne pour l'environnement (AEE)	91 800,00	0,00
Agence européenne des produits chimiques (ECHA)	42 300,00	45 250,00
Institut européen pour l'égalité entre les hommes et les femmes (EIGE)	61 200,00	0,00
Office de l'Union européenne pour la propriété intellectuelle (EUIPO)	0,00	3 600,00
Agence des droits fondamentaux de l'Union européenne (FRA)	0,00	45 000,00
Banque européenne d'investissement (BEI)*	0,00	2 700,00
Conseil de résolution unique (CRU)	4 497,00	0,00
Bureau européen d'appui en matière d'asile (EASO)	0,00	2 700,00
Observatoire européen des drogues et des toxicomanies (EMCDDA)	0,00	18 000,00
TOTAL	199 797,00	117 250,00

* Entité non consolidée

Les recettes des services terminologiques proviennent de la facturation de ces services aux clients sur la base d'un prix unitaire convenu (jours/hommes) et du nombre de jours consacrés aux travaux terminologiques par le Centre.

Note 18: Listes de termes

en EUR

Clients	2016	2015
Agence européenne pour l'environnement (AEE)	0,00	20 876,00
Fondation européenne pour la formation (ETF)	176,00	0,00
Observatoire européen des drogues et des toxicomanies (EMCDDA)	0,00	352,00
Agence européenne des médicaments (EMA)	1 660,00	1 923,00
Office de l'Union européenne pour la propriété intellectuelle (EUIPO)	465 936,01	472 544,00
Fondation européenne pour l'amélioration des conditions de vie et de travail (Eurofound)	3 192,00	6 716,00
Agence des droits fondamentaux de l'Union européenne (FRA)	4 332,00	0,00
Agence européenne pour la sécurité maritime (AESM)	0,00	368,00
Agence européenne de la sécurité aérienne (EASA)	88,00	0,00
Agence exécutive «Éducation, audiovisuel et culture» (EACEA)	3 320,00	327,00
Agence de l'Union européenne pour la formation des services répressifs (CEPOL)	0,00	1 104,00
Agence européenne des produits chimiques (ECHA)	16 368,00	12 692,00
Institut européen d'innovation et de technologie (EIT)	28 164,00	368,00
Institut européen pour l'égalité entre les hommes et les femmes (EIGE)	0,00	92,00
Bureau européen d'appui en matière d'asile (EASO)	60,00	0,00
Autorité européenne des marchés financiers (ESMA)	0,00	352,00
Agence européenne pour la gestion opérationnelle des systèmes d'information à grande échelle au sein de l'espace de liberté, de sécurité et de justice (eu-LISA)	3 432,00	0,00
Conseil de résolution unique (CRU)	704,00	0,00
Commission européenne – (DG EMPL et DG JUST)	41 796,00	41 012,00
TOTAL	569 228,01	558 726,00

Les recettes des services de listes de termes proviennent de la facturation de ces services aux clients sur la base d'un prix unitaire par terme convenu et du nombre de termes traduits par le Centre.

Note 19: Sous-titrage

en EUR

Clients	2016	2015
Agence européenne des produits chimiques (ECHA)	1 886,00	5 699,00
Office de l'Union européenne pour la propriété intellectuelle (EUIPO)	3 403,00	56 908,00
Commission européenne – (DG EMPL et DG JUST)	0,00	205,00
Institut européen pour l'égalité entre les hommes et les femmes (EIGE)	36 777,00	0,00
Bureau européen d'appui en matière d'asile (EASO)	410,00	0,00
Cour de justice de l'Union européenne (CJUE)	7 503,00	0,00
Observatoire européen des drogues et des toxicomanies (EMCDDA)	0,00	123,00
TOTAL	49 979,00	62 935,00

Les recettes des services de sous-titrage proviennent de la facturation de ces services aux clients sur la base d'un prix unitaire par minute convenu de la vidéo source et par langue cible.

Note 20: Autres produits de l'activité

Ces produits concernent la refacturation des charges à la DG JUST pour l'organisation d'un atelier destiné aux prestataires externes de services linguistiques du Centre ainsi que les produits générés par les contrôles de qualité ex post des marques de l'UE pour le compte de l'EUIPO. Conformément à l'accord intervenu avec l'EUIPO, la moitié des dépenses de personnel encourues pour les contrôles de qualité ex post est facturée à l'EUIPO et l'autre moitié reste à la charge du Centre.

Note 21: contribution financière du Gouvernement luxembourgeois – recettes sans contrepartie directe

Depuis octobre 2013, le Centre occupe de nouveaux locaux à Gasperich. Le bâtiment précédent, le Nouvel hémicycle, au Kirchberg, était loué à un prix favorable par l'État luxembourgeois. Dès lors, pour aider le Centre à se réinstaller dans le bâtiment Drosbach, l'État luxembourgeois s'est engagé à compenser l'augmentation des frais de location des nouveaux locaux par une subvention s'élevant à 243 250,00 EUR par an.

Cette contribution financière est la seule recette qui remplit le critère de recette sans contrepartie directe. Toutes les autres recettes sont considérées comme étant des recettes en contrepartie de services rendus par le Centre.

Note 22: recettes diverses

Cette catégorie de recettes représente principalement les produits tirés de la sous-location des bureaux, des places de stationnement du Centre et de la sous-location du Centre de données.

L'augmentation significative des recettes diverses en 2016 est attribuable à la sous-location des bureaux à Chafea à compter du 1^{er} janvier 2016 et l'agencement des locaux y afférents, pour un montant total de 602 568 EUR.

Note 23: Dépenses de personnel

en EUR		
Type de dépense	2016	2015
Frais de personnel (à l'exclusion des END [experts nationaux détachés] et d'autres experts)	15 692 762,52	14 503 348,24
Pensions et chômage temporaire	3 880 226,57	3 684 553,91
Besoins liés au personnel et activités sociales	13 054,67	50 283,00
Indemnités (à l'exclusion des END et d'autres experts)	3 966 577,82	3 726 620,56
TOTAL	23 552 621,58	21 964 805,71

L'augmentation des dépenses de personnel est essentiellement attribuable à l'indexation des salaires de 3,3% prenant effet en juillet 2016 et à l'impact des promotions et des avancements d'échelons semestriels de certains membres du personnel. Ces facteurs ont eu une incidence sur les frais de personnel, les pensions, les cotisations à l'assurance-chômage et les indemnités. Celles-ci se composent essentiellement des allocations familiales, des indemnités de dépaysement et d'expatriation, des frais de voyage à l'occasion du congé annuel et des primes versées lors du recrutement ou du départ de membres du personnel.

Note 24: Dépenses administratives

en EUR

Type de dépense	2016	2015
Location de terrains et d'immeubles	2 155 695,13	1 834 987,38
Frais liés aux contrats de location simple	44 157,78	56 092,33
Entretien et sécurité – immeubles	861 115,49	662 375,41
Assurance - immeubles	7 723,81	7 872,88
Fournitures de bureau et entretien	833 276,41	781 503,00
Communications et publications	140 285,76	148 111,91
Publicité et frais juridiques	10 000,00	4 500,00
Assurances – autres	8 882,23	10 817,36
Frais de transport	5 618,36	1 343,86
Frais de recrutement	17 189,32	45 452,59
Frais de formation	167 823,61	160 862,03
Missions	74 255,98	117 724,32
Experts et frais connexes	29 200,11	33 533,14
Frais opérationnels informatiques externes	2 993 512,44	2 581 864,55
Autres services externes non liés à l'informatique	357 742,23	319 438,63
Dépenses avec d'autres entités consolidées	384 825,76	446 823,96
Amortissements d'immobilisations	1 062 992,90	834 243,39
Autres	0,00	21 276,00
TOTAL	9 154 297,32	8 068 822,74

L'augmentation des frais relatifs aux immeubles s'explique par les coûts encourus par le Centre pour l'espace de bureaux supplémentaire pour l'exercice 2016 dans sa totalité. En 2015, le Centre n'avait encouru ces frais que durant un mois.

L'augmentation des amortissements s'explique par les amortissements annuels du programme eCdT qui ont été comptabilisés en immobilisations en 2015 à leur prix d'acquisition de 1 725 737 EUR, alors que l'amortissement portait seulement sur 7 mois en 2015.

L'augmentation des dépenses opérationnelles dans le domaine de l'informatique engagées auprès de prestataires externes s'explique par les frais liés au programme eCdT qui ont été, jusqu'à leur capitalisation en 2015, systématiquement comptabilisées dans le bilan. À compter de 2016, ces frais postérieurs à la capitalisation sont comptabilisés directement en charges.

Note 25: Dépenses opérationnelles

Les dépenses opérationnelles comprennent les frais opérationnels directs liés à la principale activité du Centre: la traduction. Les frais des traductions réalisées par des traducteurs externes sont enregistrés dans les dépenses opérationnelles. Les traductions sont réalisées sur la base de contrats-cadres en vigueur ou de procédures négociées avec les prestataires externes de services linguistiques. Les prix des traductions, fixés dans le cadre des procédures d'appel d'offres, dépendent de la combinaison linguistique, de même que du domaine de traduction et du type de travail (traduction, modification, révision, contrôle rédactionnel, marque commerciale UE, dessin ou modèle, liste de termes, terminologie).

Les dépenses opérationnelles ont augmenté de 8,48% en 2016. Cela s'explique essentiellement par l'augmentation du nombre de pages traduites et externalisées.

Note 26: Remboursements aux clients

Afin de réduire l'excédent cumulé, le Centre a procédé en 2015 à un remboursement à ses clients de l'excédent budgétaire 2014, pour un montant de 2 649 712 EUR. Ce remboursement a été approuvé par le conseil d'administration dans le budget 2015.

En octobre 2016, le Centre a voté un amendement de son règlement financier qui prévoit un remboursement automatique de l'excédent budgétaire annuel à ses clients si celui-ci dépasse 1 000 000 EUR. Ce remboursement est appliqué pour la première fois au résultat budgétaire de l'exercice 2014. Puisque le Centre a accusé une perte budgétaire en 2015, aucun remboursement n'a été réalisé pour le compte de ses clients en 2016.

A.6 Autres informations

Nombre d'employés

Le tableau suivant présente le nombre d'employés du Centre pour les exercices clôturés le 31 décembre 2016 et le 31 décembre 2015, tel qu'il ressort du tableau des effectifs:

Effectifs		
	2016	2015
Administrateurs	133	132
Assistants	62	63
<i>Total</i>	195	195

Par ailleurs, outre le personnel inscrit au tableau des effectifs, le Centre emploie du personnel contractuel et intérimaire. La répartition détaillée de l'effectif total du Centre au 31 décembre 2014 est présentée dans le tableau suivant:

Effectifs					
	Fonctionnaires	Agents temporaires	Agents contractuels	Intérimaires	Total
Administrateurs	44	89	16	0	149
Assistants	13	49	14	6,5	82,5
<i>Total</i>	57	138	30	6,5	231,5

Opérations avec des parties liées

Situation au 31 décembre 2014 concernant le personnel dirigeant du Centre:

Grade	Effectifs
AD 14	1
AD 13	1
AD 12	1
AD 11	2
<i>Total</i>	5

La rémunération du personnel dirigeant est conforme au statut des fonctionnaires des Communautés européennes. Aucune autre opération, telle que des prêts ou primes, n'a été effectuée par le Centre vis-à-vis de ces employés.

Conseil d'administration

Les membres du conseil d'administration ne perçoivent aucun émolument pour leurs obligations, à l'exception du remboursement des frais de déplacement des seuls représentants des États membres.

Actifs éventuels, passifs éventuels et autres informations importantes

a) Actifs éventuels

Le Centre n'a reconnu aucun actif éventuel en 2016.

Garanties de bonne exécution

Le Centre souscrit actuellement trois 'garanties de bonne exécution' qui permettent le recouvrement des dommages associés à l'exécution du contrat avec les prestataires de services. Leurs principales caractéristiques sont présentées dans le tableau ci-dessous:

Entreprise	N° de contrat	N° de garantie	Montant de la garantie (EUR)	Date de début	Date d'expiration
Postes et Télécommunications	CDT/WANSII/2014 (lot 1)	2015/761002665	40 000	20/07/2015	30 jours après expiration du contrat
Postes et Télécommunications	CDT/WANSII/2014 (lot 2)	2015/961002579	20 000	-	30 jours après expiration du contrat
ONET	CDT/NET16 (lot 1)	LGSE 2016 14013363	5 800	-	30 jours après expiration du contrat

b) Engagements relatifs à des crédits non encore consommés

Le RAL («reste à liquider») budgétaire est un montant qui représente les engagements reportés pour lesquels les paiements n'ont pas encore été effectués. C'est la conséquence normale des reports de crédits. Au 31 décembre 2016, le RAL budgétaire s'élevait au total à 3 630 253 EUR.

Le RAL comptable fait partie du RAL budgétaire qui n'a pas été encore consommé via les régularisations (de fin d'exercice). Celles-ci qui sont comptabilisées en charges dans l'État de la performance financière de 2016 s'élèvent à 2 287 469 EUR, d'où un montant du RAL comptable de 1 342 783 EUR.

c) Locations simples

Description	Date de début	Date d'expiration	Valeur totale de la location	Paiements effectués lors de l'exercice	Paiements dus	
					Jusqu'à un an	Un à cinq ans
Sharan	du 01/03/2011	28/02/2015	31 530,72	99,49	0,00	0,00
BMW Gran Tourer	09/12/2015	08/12/2019	26 132,64	6 874,09	6 874,09	13 066,32
Total			57 663,36	6 973,58	6 874,09	13 066,32

en EUR

d) Engagements contractuels pour lesquels des engagements budgétaires n'ont pas encore été réalisés

Le Centre a contracté des engagements juridiques à long terme par rapport à des montants qui n'étaient pas encore couverts par des crédits d'engagement prévus dans le budget. Ces montants correspondent à des montants engagés pour être payés pendant la durée des contrats non couverts par des engagements budgétaires à la fin de l'exercice 2016.

Ils comprennent l'obligation contractuelle non acquittée de 6 883 906 EUR pour la location du bâtiment Drosbach et de 1 002 456 EUR qui couvre la location du bâtiment eBRC utilisé dans le cadre du centre de données et du plan de rétablissement après sinistre.

e) Autres engagements hors bilan

Au 31 décembre 2016, le Centre a connu un litige au titre duquel il a publié un passif conditionnel de 3 350 UR correspondant au règlement potentiel des frais de l'autre partie de ce litige.

f) Événements post-bilan

Aucun événement significatif susceptible d'avoir un impact matériel sur les états financiers ne s'est produit après la date de bilan.

RAPPORTS SUR L'EXÉCUTION BUDGÉTAIRE DU CENTRE DE TRADUCTION

B.1	Principes budgétaires.....	30
B.2	Type de crédits.....	30
B.3	Exécution des dépenses budgétaires 2016 et utilisation des crédits C1	31
B.4	Exécution des dépenses budgétaires 2016 et utilisation des crédits C8.....	32
B.5	Résultat budgétaire	33
B.6	Réconciliation du résultat budgétaire et du résultat économique	35
B.7	Recettes budgétaires 2016	36
B.8	Liste des virements 2016	38

B.1. Principes budgétaires

Dans l'exécution de son budget, le Centre applique les principes budgétaires suivants conformément à son règlement financier:

- (a) Principe d'unité et de vérité budgétaire
- (b) Principe d'annualité
- (c) Principe d'équilibre
- (d) Principe d'unité de compte
- (e) Principe d'universalité
- (f) Principe de spécialité
- (g) Principe de bonne gestion financière

B.2. Type de crédits

Le Centre utilise des crédits non différenciés pour son budget.

Le Centre recourt au report automatique des crédits.

Le Centre ne rend pas compte des recettes affectées.

B.3. Exécution des dépenses budgétaires 2016 et utilisation des crédits C1

en EUR

Chapitre	Libellé	Crédit budgétaire (1)	Engagements exécutés (2)	% engagés (2/1)	Crédits annulés (1-2)	Paiements exécutés (3)	% payés (3/1)	RAL – Crédits reportés (2-3)
11	Personnel en activité	24 394 700,00	23 982 056,85	98,31%	412 643,15	23 862 160,75	97,82%	119 896,10
13	Missions et déplacements	164 200,00	115 235,66	70,18%	48 964,34	99 828,66	60,80%	15 407,00
14	Infrastructure à caractère socio-médical	304 200,00	219 756,76	72,24%	84 443,24	176 920,04	58,16%	42 836,72
16	Service social	39 400,00	38 400,00	97,46%	1 000,00	31 116,32	78,98%	7 283,68
17	Réception et représentation	2 500,00	1 240,00	49,60%	1 260,00	292,60	11,70%	947,40
TITRE 1	PERSONNEL	24 905 000,00	24 356 689,27	97,80%	548 310,73	24 170 318,37	97,05%	186 370,90
20	Location d'immeubles et frais accessoires	3 045 000,00	2 943 446,51	96,66%	101 553,49	2 606 464,27	85,60%	336 982,24
21	Informatique	3 154 000,00	2 774 428,60	87,97%	379 571,40	1 802 138,23	57,14%	972 290,37
22	Biens meubles et frais accessoires	67 300,00	57 087,51	84,83%	10 212,49	28 331,30	42,10%	28 756,21
23	Dépenses de fonctionnement	283 500,00	223 027,77	78,67%	60 472,23	170 246,56	60,05%	52 781,21
24	Affranchissement et télécommunications	182 500,00	82 247,87	45,07%	100 252,13	48 247,30	26,44%	34 000,57
25	Frais de réunions et de convocations	50 500,00	17 679,54	35,01%	32 820,46	17 679,54	35,01%	0,00
26	Frais liés aux réunions du conseil d'administration	91 000,00	57 697,32	63,40%	33 302,68	52 111,93	57,27%	5 585,39
27	Information: acquisition, archivage, production et diffusion	75 000,00	8 400,00	11,20%	66 600,00	8 400,00	11,20%	0,00
TITRE 2	IMMEUBLES, MATÉRIEL ET DÉPENSES DIVERSES DE FONCTIONNEMENT	6 948 800,00	6 164 015,12	88,71%	784 784,88	4 733 619,13	68,12%	1 430 395,99
30	Prestations de traduction externe	14 580 000,00	13 168 851,38	90,32%	1 411 148,62	11 350 233,55	77,85%	1 818 617,83
31	Coopération interinstitutionnelle	848 400,00	785 092,80	92,54%	63 307,20	666 538,59	78,56%	118 554,21
32	Dépenses liées au programme eCdT	759 000,00	726 362,70	95,70%	32 637,30	650 049,04	85,65%	76 313,66
TITRE 3	DÉPENSES OPÉRATIONNELLES	16 187 400,00	14 680 306,88	90,69%	1 507 093,12	12 666 821,18	78,25%	2 013 485,70
TITRE 10	RÉSERVES	2 535 083,00	0,00	0,00%	2 535 083,00	0,00	0,00%	0,00
	BUDGET TOTAL	50 576 283,00	45 201 011,27	89,37%	5 375 271,73	41 570 758,68	82,19%	3 630 252,59

B.4. Exécution des dépenses budgétaires 2016 et utilisation des crédits C8

en EUR

Chapitre	Libellé	Crédit budgétaire (1)	Engagements exécutés (2)	% engagés (2/1)	Paiements exécutés (3)	% payés (3/1)	Crédits de paiement annulés (1-3)
11	Personnel en activité	123 563,07	120 115,59	97,21%	88 640,97	71,74%	34 922,10
13	Missions et déplacements	50 070,31	50 070,31	100,00%	9 325,63	18,63%	40 744,68
14	Infrastructure à caractère socio-médical	49 472,28	49 472,28	100,00%	43 036,42	86,99%	6 435,86
16	Service social	6 708,12	6 708,12	100,00%	6 708,12	100,00%	0,00
TITRE 1	PERSONNEL	229 813,78	226 366,30	98,50%	147 711,14	64,27%	82 102,64
20	Location d'immeubles et frais accessoires	631 770,54	631 770,54	100,00%	511 922,41	81,03%	119 848,13
21	Informatique	1 143 449,89	1 143 449,89	100,00%	1 096 091,03	95,86%	47 358,86
22	Biens meubles et frais accessoires	79 884,70	79 884,70	100,00%	68 571,54	85,84%	11 313,16
23	Dépenses de fonctionnement	58 293,09	58 293,09	100,00%	31 245,32	53,60%	27 047,77
24	Affranchissement et télécommunications	94 915,45	94 915,45	100,00%	79 861,64	84,14%	15 053,81
25	Frais de réunions et de convocations	3 377,53	3 377,53	100,00%	1 500,00	44,41%	1 877,53
26	Frais liés aux réunions du conseil d'administration	3 968,24	3 968,24	100,00%	477,79	12,04%	3 490,45
27	Information: acquisition, archivage, production et diffusion	28 500,00	28 500,00	100,00%	28 500,00	100,00%	0,00
TITRE 2	IMMEUBLES, MATÉRIEL ET DÉPENSES DIVERSES DE FONCTIONNEMENT	2 044 159,44	2 044 159,44	100,00%	1 818 169,73	88,94%	225 989,71
30	Prestations de traduction externe	1 678 218,66	1 678 218,66	100,00%	1 672 042,25	99,63%	6 176,41
31	Coopération interinstitutionnelle	405 704,97	405 704,97	100,00%	373 849,85	92,15%	31 855,12
32	Dépenses liées au programme eCdT	417 336,44	417 336,44	100,00%	280 816,06	67,29%	136 520,38
TITRE 3	DÉPENSES OPÉRATIONNELLES	2 501 260,07	2 501 260,07	100,00%	2 326 708,16	93,02%	174 551,91
BUDGET TOTAL		4 775 233,29	4 771 785,81	99,93%	4 292 589,03	89,89%	482 644,26

B.5. Résultat budgétaire

en EUR

	2016	2015	Variation en %
Recettes budgétaires	41 767 594,65	41 977 433,60	-0,50%
Traduction	39 214 917,07	39 803 714,28	-1,48%
Terminologie	142 197,00	122 500,00	16,08%
Listes de termes	582 580,01	583 870,00	-0,22%
Coopération interinstitutionnelle – base de données IATE	746 256,59	659 336,66	13,18%
Sous-titrage	52 398,00	60 106,00	-12,82%
Autres produits de l'activité	27 958,24	52 650,00	-46,90%
Revenus opérationnels	40 766 306,91	41 282 176,94	-1,25%
Produits financiers	61 223,36	123 383,89	-50,38%
Contribution financière du gouvernement luxembourgeois	243 250,00	486 500,00	-50,00%
Divers	696 814,38	85 372,77	716,20%
Dépenses budgétaires	45 201 011,27	43 716 541,70	3,40%
<i>Titre 1 – Personnel</i>			
Paiements	24 170 318,37	22 697 028,67	6,49%
Crédits reportés	186 370,90	229 813,78	-18,90%
<i>Titre 2 – Immeubles, matériel et dépenses diverses de fonctionnement</i>			
Paiements	4 733 619,13	4 428 816,38	6,88%
Crédits reportés	1 430 395,99	2 044 159,44	-30,03%
<i>Titre 3 – Dépenses opérationnelles</i>			
Paiements	12 666 821,18	11 815 463,36	7,21%
Crédits reportés	2 013 485,70	2 501 260,07	-19,50%
Résultat budgétaire de l'exercice	-3 433 416,62	-1 739 108,10	97,42%
Autres	484 585,44	289 433,37	67,43%
Crédits reportés, puis annulés	482 644,26	289 572,74	66,67%
Différences de change	1 941,18	-139,37	-1492,82%
Solde du compte de résultat budgétaire pour l'exercice	-2 948 831,18	-1 449 674,73	103,41%
Résultat de l'exercice précédent	4 629 332,71	5 020 494,29	-7,79%
Remboursement du résultat de l'exercice précédent	0,00	-2 649 712,00	-100,00%
Dotations aux réserves (1)	-1 808 720,30	3 708 225,1	-148,78%
Réserve pour la stabilité des prix	-2 535 083,00	0,00	S/O
Utilisation et annulation de la réserve pour la stabilité des prix	0,00	5 046 468,00	-100,00%
Remboursement de la réserve pour la stabilité des prix	0,00	-2 300 000,00	-100,00%
Réserve pour investissements exceptionnels (eCdT)	0,00	0,00	S/O
Utilisation de la réserve pour les investissements exceptionnels (eCdT)	726 362,70	961 757,15	-24,48%
Réserve pour l'augmentation des salaires	0,00	0,00	S/O
Utilisation et annulation de la réserve pour l'augmentation controversée des salaires	0,00	0,00	S/O
Résultat budgétaire à reporter	-128 218,77	4 629 332,71	-102,77%

- (1) Les variations des réserves en 2016 se sont notamment expliquées par l'allocation de la réserve budgétaire destinée à stabiliser les prix, d'un montant de 2 535 083 EUR et nécessaire pour allouer une partie du résultat budgétaire reporté de 2015 (4 629 333 EUR) au résultat budgétaire 2016. L'autre variation concerne l'utilisation d'une partie de la réserve budgétaire pour investissements exceptionnels (726 362,70 EUR) correspondant aux frais engagés pour le programme eCdT en 2016.

Depuis la création du Centre, des montants ont systématiquement été alloués aux réserves en réduisant le «résultat budgétaire à reporter». Compte tenu de tous les montants alloués aux réserves et au fonds permanent de préfinancement depuis la création du Centre, à savoir 31 203 769 EUR, l'excédent budgétaire ajusté à reporter s'élèverait à 31 075 551 EUR au lieu de - 128

219 EUR. Pour plus d'informations sur les variations des réserves et sur le fonds permanent de préfinancement, voir le tableau ci-dessous.

RÉSERVES ET FONDS DE PRÉFINANCEMENT CRÉÉS À PARTIR DU BUDGET DEPUIS LA CRÉATION DU CENTRE

Nom de la réserve	Solde 2016	Description de la réserve
Réserve pour la stabilité des prix	13 118 167	Réserve créée en 2011 – cette réserve a été créée, premièrement, pour compenser la fluctuation des prévisions des clients, qui empêche le Centre de parvenir à un équilibre budgétaire, et, deuxièmement, pour maintenir des prix raisonnables et relativement stables pour ses clients.
Réserve pour investissements exceptionnels	1 556 136	Réserve créée en 2011 en vue du développement du nouveau programme du Centre en faveur de la gestion des flux de travaux de traduction.
Réserve pour l'augmentation des salaires	0	Réserve relative à l'effet sur les dépenses de personnel en 2013 de l'augmentation controversée des salaires pour 2011, ainsi que des augmentations des salaires pour 2012 et 2013. La réserve a été utilisée ou annulée, étant donné que le litige a été réglé par la décision de l'autorité budgétaire.
Réserve pour les frais de déménagement	0	Réserve créée pour couvrir les frais liés au déménagement du Centre en 2013, à savoir les dépenses d'enlèvement physique, de réaménagement et de TI. La réserve a été entièrement utilisée pour couvrir les frais de déménagement en 2013.
Total des réserves temporaires créées à partir du budget	14 674 303	
Fonds permanent de préfinancement	16 529 466	L'article 67(a) du règlement financier du Centre prévoit un fonds permanent de préfinancement garantissant le financement nécessaire au bon fonctionnement du Centre; l'article 57a du règlement établissant les modalités détaillées d'exécution du règlement financier stipule que le montant de ce fonds doit représenter au moins quatre douzièmes des crédits de l'exercice.
Total des réserves comprenant le fonds de préfinancement	31 203 769	

en EUR

	Réserve pour la stabilité des prix	Réserve pour investissements exceptionnels	Réserve pour l'augmentation controversée des salaires	Réserve pour les frais de déménagement	Fonds permanent de préfinancement	Total des réserves et fonds permanent de préfinancement
Solde au 31 décembre 2011	3 134 000	5 100 564	0	0	16 529 466	24 764 030
Dotations aux réserves	1 847 574	0	0	1 250 000	0	3 097 574
Utilisation/annulation de la réserve	0	-831 200	0	0	0	-831 200
Solde au lundi 31 décembre 2012	4 981 574	4 269 364	0	1 250 000	16 529 466	27 030 404
Dotations aux réserves	3 723 567	0	1 480 500	0	0	5 204 067
Utilisation/annulation de la réserve	0	-339 106	0	-1 250 000	0	-1 589 106
Solde au mardi 31 décembre 2013	8 705 141	3 930 258	1 480 500	0	16 529 466	30 645 365
Dotations aux réserves	11 031 061	0	777 000	0	0	11 808 061
Utilisation/annulation de la réserve	-4 106 650	-686 002	-2 257 500	0	0	-7 050 152
Solde au mercredi 31 décembre 2014	15 629 552	3 244 256	0	0	16 529 466	35 403 274
Dotations aux réserves	0	0	0	0	0	0
Utilisation/annulation de la réserve	-5 046 468	-961 757	0	0	0	-6 008 225
Solde au 31 décembre 2015	10 583 084	2 282 499	0	0	16 529 466	29 395 049
Dotations aux réserves	2 535 083	0	0	0	0	2 535 083
Utilisation/annulation de la réserve	0	-726 363	0	0	0	-726 363
Solde au 31 décembre 2016	13 118 167	1 556 136	0	0	16 529 466	31 203 769

B.6. Réconciliation du résultat budgétaire et du résultat économique

Les états financiers du Centre sont rédigés selon le principe de la comptabilité d'exercice, où les transactions sont enregistrées à la période à laquelle elles se rapportent. Sur cette base, le résultat pour l'exercice est indiqué dans l'état de performance financière. Toutefois, le Centre utilise un système de comptabilité de caisse modifiée pour rédiger le compte de résultat budgétaire et ses rapports budgétaires. Dans ce système, seuls les paiements effectués et les recettes reçues au cours de la période sont enregistrés, en même temps que les crédits de paiement reportés. La différence entre le résultat budgétaire et le résultat économique est présentée dans le tableau ci-dessous.

en EUR

	2016	2015
Résultat économique de l'exercice	-4 471 292,84	-3 046 508,61
A. Ajustements des postes ne figurant pas dans le résultat budgétaire, mais bien dans le résultat économique		
1. Ajustement des régularisations de la comptabilité d'exercice (passif)	2 616 430,27	2 706 465,28
2. Réforme des régularisations de la comptabilité d'exercice de l'exercice précédent	-2 706 465,28	-2 603 380,49
3. Amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles	1 062 992,90	855 519,39
4. Préfinancement octroyé au cours de l'exercice précédent et encouru durant l'exercice actuel	102 454,36	0,00
5. Préfinancement octroyé au cours de l'exercice précédent et encouru durant l'exercice actuel	-560 238,56	0,00
6. Ordres de recouvrement émis et non encore encaissés	-2 678 209,81	-2 131 504,56
7. Paiements effectués à partir du report de crédits de paiement	4 292 589,03	3 855 138,12
8. Variation des travaux en cours	-96 000,00	376 000,00
9. Intérêts courus	11 442,71	31 229,29
10. Produits à recevoir	34 119,55	102 794,63
11. Charges payées d'avance	-20 417,44	-110 040,45
Sous-total	2 058 697,73	3 082 221,21
B. Ajustements des postes figurant dans le résultat budgétaire, mais pas dans le résultat économique		
1. Acquisitions d'actifs	-652 445,90	-1 070 329,02
2. Ordres de recouvrement budgétaire émis auparavant et encaissés au cours de l'exercice	2 131 504,56	3 651 705,13
3. Crédits de paiement reportés au prochain exercice	-3 630 252,59	-4 775 233,29
4. Crédits reportés, puis annulés	482 644,26	289 572,74
5. Nouveau préfinancement versé au cours de l'exercice et encore ouvert à la fin de l'exercice	0,00	-102 454,36
6. Nouveau préfinancement reçu au cours de l'exercice et restant ouvert à la fin de l'exercice	1 171 346,40	560 238,56
7. Autres différences temporaires	-39 032,80	-38 887,09
Sous-total	-536 236,07	-1 485 387,33
Solde du compte de résultat budgétaire pour l'exercice	-2 948 831,18	-1 449 674,73

B.7. Recettes budgétaires provenant des activités opérationnelles 2016

en EUR

SOURCE DES RECETTES PAR AGENCE - CORRESPOND À UNE LIGNE BUDGÉTAIRE	RECETTES BUDGÉTÉES 2016 (A)	RECOURVEMENTS ÉTABLIS AU COURS DE L'EXERCICE (B)	DROITS REPORTÉS DE L'EXERCICE 2015 (C)	RECOURVEMENTS EFFECTUÉS SUR DROITS REPORTÉS (D)	RECOURVEMENTS EFFECTUÉS SUR DROITS 2016 (E)	RECOURVEMENTS 2016 (F=D+E)	SOMMES RESTANT À RECOURVRE (G=B+C-F)	DATE MOYENNE DE RECOURVEMENT* (en jours)
Agence européenne pour l'environnement (AEE)	149 700,00	309 236,00	0,00	0,00	286 729,00	286 729,00	22 507,00	-23,86
Fondation européenne pour la formation (ETF)	213 700,00	210 586,05	0,00	0,00	210 586,05	210 586,05	0,00	-14,81
Observatoire européen des drogues et des toxicomanies (EMCDDA)	296 200,00	294 582,75	0,00	0,00	294 582,75	294 582,75	0,00	-13,82
Agence européenne des médicaments (EMA)	3 289 600,00	2 445 841,35	0,00	0,00	2 445 841,35	2 445 841,35	0,00	-26,23
Agence européenne pour la sécurité et la santé au travail (EU-OSHA)	706 000,00	728 119,45	0,00	0,00	728 119,45	728 119,45	0,00	-17,00
Office de l'Union européenne pour la propriété intellectuelle (EUIPO)	8 446 600,00	6 491 377,97	0,00	0,00	6 491 377,97	6 491 377,97	0,00	-27,42
EUIPO – marques de l'UE	15 546 900,00	15 613 490,08	0,00	0,00	15 613 490,08	15 613 490,08	0,00	-26,56
Office communautaire des variétés végétales (OCVV)	111 800,00	149 109,00	0,00	0,00	149 109,00	149 109,00	0,00	-22,23
Office européen de police (Europol)	86 800,00	27 129,70	0,00	0,00	27 129,70	27 129,70	0,00	-22,00
Fondation européenne pour l'amélioration des conditions de vie et de travail (Eurofound)	430 700,00	392 558,75	0,00	0,00	392 558,75	392 558,75	0,00	-21,75
Centre européen pour le développement de la formation professionnelle (Cedefop)	49 400,00	65 532,00	0,00	0,00	65 532,00	65 532,00	0,00	-20,42
Agence des droits fondamentaux de l'Union européenne (FRA)	1 096 200,00	1 466 795,85	0,00	0,00	1 466 795,85	1 466 795,85	0,00	-4,37
Banque européenne d'investissement (BEI)	7 400,00	7 380,00	0,00	0,00	7 380,00	7 380,00	0,00	-30,00
Autorité européenne de sécurité des aliments (EFSA)	241 700,00	196 087,10	0,00	0,00	196 087,10	196 087,10	0,00	-29,00
Unité européenne de coopération judiciaire (Eurojust)	167 800,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Agence européenne pour la sécurité maritime (AESM)	130 900,00	51 487,00	0,00	0,00	51 487,00	51 487,00	0,00	-13,70
Agence européenne de la sécurité aérienne (AESA)	138 100,00	41 731,10	0,00	0,00	41 731,10	41 731,10	0,00	-19,29
Agence de l'Union européenne pour les chemins de fer (AFE)	575 000,00	549 004,42	0,00	0,00	549 004,42	549 004,42	0,00	-3,93
Agence européenne chargée de la sécurité des réseaux et de l'information (ENISA)	60 000,00	11 053,00	0,00	0,00	11 053,00	11 053,00	0,00	-12,00
Centre européen de prévention et de contrôle des maladies (ECDC)	307 200,00	319 587,00	4 663,75	4 663,75	287 219,00	291 882,75	32 368,00	-9,36
Agence européenne de garde-frontières et de garde-côtes (Frontex)	343 600,00	370 256,95	0,00	0,00	369 975,70	369 975,70	281,25	-8,43
Agence exécutive «Éducation, audiovisuel et culture» (EACEA)	566 200,00	531 107,35	0,00	0,00	531 107,35	531 107,35	0,00	-20,53
Agence exécutive pour les petites et moyennes entreprises (EASME)	13 600,00	8 308,50	0,00	0,00	8 308,50	8 308,50	0,00	-10,50
Agence de l'Union européenne pour la formation des services répressifs (CEPOL)	102 500,00	28 570,85	0,00	0,00	28 570,85	28 570,85	0,00	-12,50
Agence exécutive pour les consommateurs, la santé, l'agriculture et l'alimentation (Chafea)	184 900,00	155 056,15	0,00	0,00	155 056,15	155 056,15	0,00	-26,38
Agence du GNSS européen (GSA)	17 000,00	5 412,00	0,00	0,00	5 412,00	5 412,00	0,00	-36,50
Agence européenne de défense (AED)	4 700,00	7 565,80	0,00	0,00	5 772,05	5 772,05	1 793,75	-25,33
Agence européenne des produits chimiques (ECHA)	3 588 000,00	4 045 468,51	0,00	0,00	3 577 266,26	3 577 266,26	468 202,25	-27,36
Agence européenne de contrôle des pêches (AECF)	149 700,00	166 646,80	0,00	0,00	166 646,80	166 646,80	0,00	-15,78
Entreprise commune Fusion for Energy (F4E)	46 600,00	50 527,50	2 576,25	2 576,25	50 527,50	53 103,75	0,00	-2,92

*Les paiements avant la date d'échéance représentent un chiffre négatif (en bleu), les paiements après la date d'échéance représentent un chiffre positif (en rouge).

SOURCE DES RECETTES PAR AGENCE - CORRESPOND À UNE LIGNE BUDGÉTAIRE	RECETTES BUDGÉTAIRES 2016 (A)	RECOURVEMENTS ÉTABLIS AU COURS DE L'EXERCICE (B)	DROITS REPORTÉS DE L'EXERCICE 2015 (C)	RECOURVEMENTS EFFECTUÉS SUR DROITS REPORTÉS (D)	RECOURVEMENTS EFFECTUÉS SUR DROITS 2016 (E)	RECOURVEMENTS 2016 (F=D+E)	SOMMES RESTANT À RECOURVRE (G=B+C-F)	DATE MOYENNE DE RECOURVEMENT* (en jours)
Agence exécutive pour l'innovation et les réseaux (INEA)	67 200,00	71 196,50	0,00	0,00	71 196,50	71 196,50	0,00	-18,00
Institut européen d'innovation et de technologie (EIT)	75 000,00	98 712,25	0,00	0,00	98 712,25	98 712,25	0,00	-18,42
Agence exécutive du Conseil européen de la recherche (ERCEA)	18 200,00	44 671,55	0,00	0,00	44 671,55	44 671,55	0,00	-23,50
Agence exécutive pour la recherche (REA)	30 000,00	17 102,00	0,00	0,00	17 102,00	17 102,00	0,00	-27,29
Entreprise commune Clean Sky 2 (EC 2 JU)	35 800,00	11 547,75	0,00	0,00	11 547,75	11 547,75	0,00	-29,33
Institut européen pour l'égalité entre les hommes et les femmes (EIGE)	120 200,00	211 043,40	0,00	0,00	211 043,40	211 043,40	0,00	-23,38
Entreprise commune SESAR (SEC)	43 600,00	44 872,75	0,00	0,00	44 872,75	44 872,75	0,00	-7,67
Contrôleur européen de la protection des données (CEPD)	431 700,00	485 248,95	0,00	0,00	485 248,95	485 248,95	0,00	-13,56
Entreprise commune Initiative en matière de médicaments innovants 2 (EC IMI 2)	7 200,00	4 016,20	0,00	0,00	4 016,20	4 016,20	0,00	-11,33
Entreprise commune Piles à combustible et Hydrogène 2(EC PCH 2)	9 200,00	2 542,00	0,00	0,00	2 542,00	2 542,00	0,00	-18,00
Bureau européen d'appui en matière d'asile (EASO)	678 700,00	1 500 662,45	0,00	0,00	1 447 395,45	1 447 395,45	53 267,00	-0,63
Agence de coopération des régulateurs de l'énergie (ACER)	91 400,00	98 078,10	0,00	0,00	92 932,60	92 932,60	5 145,50	-16,90
Autorité européenne des marchés financiers (ESMA)	603 700,00	361 898,55	0,00	0,00	361 898,55	361 898,55	0,00	-16,64
Autorité bancaire européenne (ABE)	325 300,00	719 062,41	0,00	0,00	719 062,41	719 062,41	0,00	-5,93
Autorité européenne des assurances et des pensions professionnelles (EIOPA)	457 700,00	165 134,05	0,00	0,00	165 134,05	165 134,05	0,00	-23,13
Office de l'Organe des régulateurs européens des communications électroniques (Office de l'ORECE)	85 200,00	60 993,75	0,00	0,00	60 993,75	60 993,75	0,00	-17,09
Agence européenne pour la gestion opérationnelle des systèmes d'information à grande échelle au sein de l'espace de liberté, de sécurité et de justice (eu-LISA)	420 000,00	402 559,50	0,00	0,00	402 559,50	402 559,50	0,00	-23,00
Entreprise commune «Composants et systèmes électroniques pour un leadership européen» (EC ECSEL)	3 900,00	1 886,00	0,00	0,00	1 886,00	1 886,00	0,00	-26,00
Conseil de résolution unique (CRU)	500 000,00	302 567,90	0,00	0,00	302 567,90	302 567,90	0,00	-7,13
Commission européenne – (DG EMPL et DG JUST)	1 588 300,00	869 248,54	0,00	0,00	869 248,54	869 248,54	0,00	-24,27
Projets interinstitutionnels avec les institutions (IATE)	750 100,00	750 148,17	0,00	0,00	746 256,59	746 256,59	3 891,58	-11,24
Conseil de l'Union européenne (Conseil)	154 900,00	69 473,50	0,00	0,00	67 844,25	67 844,25	1 629,25	-18,00
Cour des comptes européenne (CCE)	10 000,00	20 017,75	0,00	0,00	20 017,75	20 017,75	0,00	-10,10
Comité des régions de l'Union européenne (CdR)	0,00	3 960,00	0,00	0,00	3 960,00	3 960,00	0,00	2,00
Comité économique et social européen (CESE)	6 400,00	6 355,00	0,00	0,00	6 355,00	6 355,00	0,00	-0,50
Cour de justice de l'Union européenne (CJUE)	0,00	7 503,00	0,00	0,00	7 503,00	7 503,00	0,00	-12,00
Banque centrale européenne (BCE)	536 500,00	59 580,74	0,00	0,00	59 580,74	59 580,74	0,00	-1,20
Médiateur européen (Ombudsman)	108 800,00	218 460,75	0,00	0,00	218 460,75	218 460,75	0,00	-17,27
TOTAL DES PRODUITS DE L'ACTIVITÉ	44 227 500,00	41 348 152,49	7 240,00	7 240,00	40 759 066,91	40 766 306,91	589 085,58	-12,17

*Les paiements avant la date d'échéance représentent un chiffre négatif (en bleu), les paiements après la date d'échéance représentent un chiffre positif (en rouge).

B.8. Liste des virements 2016

en EUR

N°	Date	Ligne renforcée	Libellé	Ligne prélevée	Libellé	Montant
1	05/02/2016	1400	Restaurants et cantines	2000	Location	3 000
2	05/02/2016	3100	Activité de coopération interinstitutionnelle dans le domaine linguistique	3000	Prestations de traduction externe	4 342
3	22/03/2016	3100	Activité de coopération interinstitutionnelle dans le domaine linguistique	3000	Prestations de traduction externe	94 000
4	22/03/2016	2500	Réunions et convocations en général	3000	Prestations de traduction externe	27 500
5	du 17/05/2016	3203	Conseils dans le domaine informatique se rapportant au programme eCdT	2120	Prestations externes pour l'exploitation, l'installation, le développement et la maintenance des logiciels et des systèmes	45 000
6	05/07/2016	1141	Frais de voyage à l'occasion du congé annuel	1101	Allocations familiales	20 000
7	19/08/2016	2040	Aménagement des locaux	2000	Location	17 500
7	du 19/08/2016	2040	Aménagement des locaux	2020	Eau, gaz, électricité et chauffage	11 700
7	19/08/2016	2040	Aménagement des locaux	2050	Sécurité et surveillance des immeubles	42 900
8	18/10/2016	1300	Frais de mission	1100	Traitements de base	30 000
9	18/10/2016	1310	Frais de mission liés aux formations	1184	Indemnités journalières temporaires	20 000
10	18/10/2016	2610	Organisation des réunions du conseil d'administration	2600	Réunions du conseil d'administration	1 500
11	du 23/11/2016	1102	Indemnités de dépaysement et d'expatriation	1100	Traitements de base	80 000
11	23/11/2016	1134	Contribution au régime de pensions	1100	Traitements de base	50 000
11	23/11/2016	1130	Couverture des risques maladie	1100	Traitements de base	10 000

RAPPORT SUR LA GESTION BUDGÉTAIRE ET FINANCIÈRE DE L'EXERCICE 2016

C.1	Ressources financières et gestion budgétaire.....	40
C.2	Réalisation des objectifs de l'année.....	48

C.1 Ressources financières et gestion budgétaire

1. Budget initial et budget rectificatif

Le budget initial du Centre pour 2016 (50,8 millions d'EUR) a fait l'objet d'un budget rectificatif.

Celui-ci a été adopté par le conseil d'administration par procédure écrite le 24 septembre 2016, afin d'inclure les prévisions actualisées transmises par les clients, afin de tenir compte du résultat du réexamen de l'ensemble des postes de charges et d'intégrer l'excédent budgétaire de 2015. À la suite de ces modifications, il n'a pas été nécessaire de transférer de ressources financières supplémentaires depuis la réserve destinée à la stabilité des prix. Néanmoins, il s'est avéré nécessaire de virer 45 000 EUR à partir de la «Réserve pour les investissements exceptionnels», conformément aux prévisions de dépenses relatives au programme eCdT.

Variations du budget en 2016

en EUR				
Titre	Libellé	Budget final 2016	Budget rectificatif 1/2016	Budget initial 2016
Recettes				
1	Versements des agences, organes, offices et institutions	41 072 500	-2 593 400	43 665 900
2	Subvention de la Commission	p.m.	0	p.m.
3	Coopération interinstitutionnelle	3 155 000	-2 142 400	5 297 400
4	Autres recettes	960 450	385 800	574 650
5	Excédent reporté de l'exercice précédent et virements à partir de réserves des exercices précédents	5 388 333	4 140 883	1 247 450
6	Remboursements aux clients	p.m.	0	p.m.
	Total général	50 576 283	-209 117	50 785 400
Dépenses				
1	Personnel	24 905 000	-359 100	25 264 100
2	Immeubles, matériel et dépenses diverses de fonctionnement	6 948 800	-99 200	7 048 000
3	Dépenses opérationnelles	16 187 400	-1 986 600	18 174 000
10	Provisions	2 535 083	2 235 783	299 300
	Total général	50 576 283	-209 117	50 785 400

2. Recettes encaissées

Analyse comparative des recettes budgétaires des exercices 2016 et 2015

Recettes budgétaires	en EUR		
	2016	2015	Variation en %
Total des recettes liées à l'activité principale	40 766 307	41 282 177	-1,25%
Produits financiers	61 223	123 384	-50,38%
Contribution financière reçue	243 250	486 500	-50,00%
Divers	696 814	85 373	716,20%
Total des recettes budgétaires	41 767 595	41 977 434	-0,50%

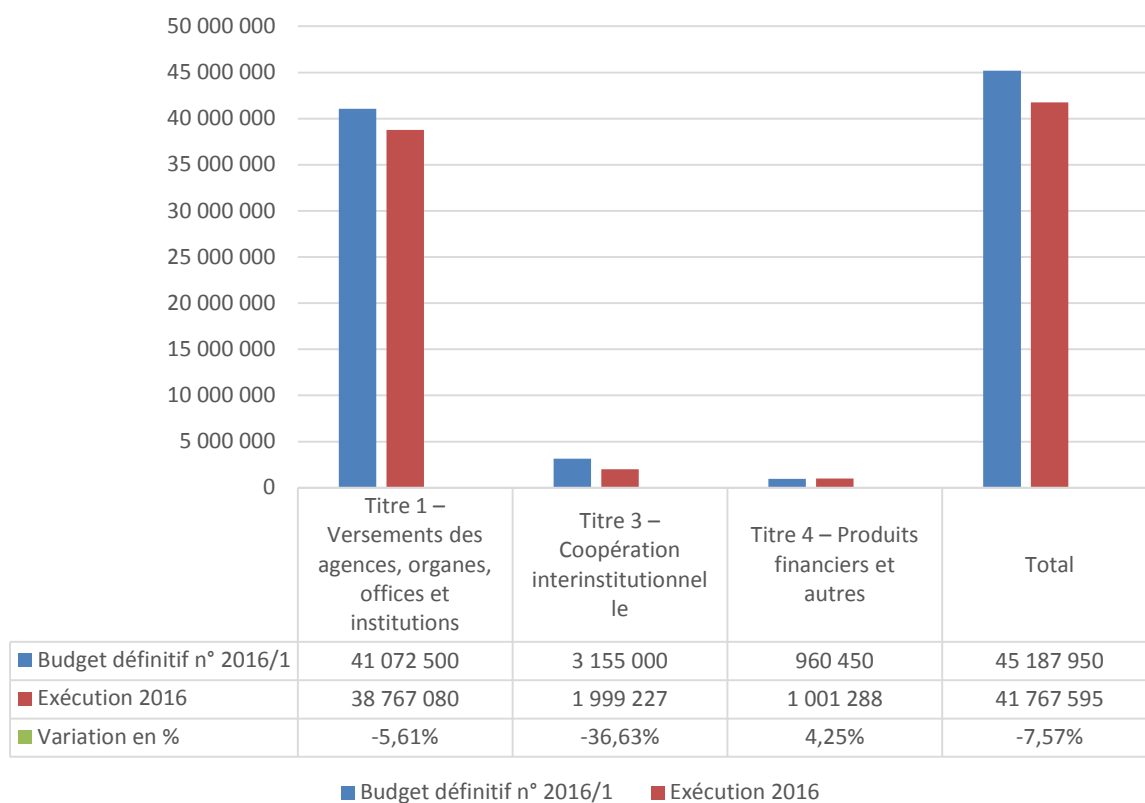
Les recettes budgétaires du Centre se composent principalement des recettes issues de la facturation des services fournis aux clients. Elles sont soumises à un suivi et à un contrôle financier stricts, conformément au cadre réglementaire applicable. Le Centre contacte régulièrement chacun de ses clients pour lui demander ses prévisions quant aux volumes et dépenses en traduction prévus, et surveille étroitement les dépenses et prévisions budgétaires de ses clients.

Il avait été prévu que le budget 2016 du Centre serait déficitaire afin de consommer une partie de l'excédent budgétaire des exercices précédents. En 2015, les recettes encaissées ont légèrement diminué de 42,0 millions d'EUR en 2015 à 41,8 millions d'EUR, soit une baisse de 0,50%. Cette baisse a été principalement attribuable à la baisse des recettes de l'activité principale du Centre, à savoir les services linguistiques (-1,25%). Les produits financiers ont également diminué en raison de la baisse des taux interbancaires. En 2016, le Centre a livré moins de pages à ses clients, à savoir -6,98 % par rapport au budget initial, mais 2,16 % de plus qu'en 2015.

Depuis 2013, le Centre reçoit une contribution financière du Gouvernement luxembourgeois s'élevant à 243 250 EUR, afin de compenser l'augmentation des frais de location du bâtiment Drosbach par rapport aux frais payés auparavant au Gouvernement luxembourgeois pour le bâtiment du Nouvel Hémicycle. Dans la mesure où la contribution financière de 2014 a été uniquement perçue en 2015, celles de 2014 et 2015 ont été comptabilisées dans les recettes de 2015, tandis que la contribution financière de 2016 a été comptabilisée dans les recettes budgétaires de la même année.

L'augmentation significative des recettes diverses en 2016 est attribuable à la sous-location des bureaux à l'Agence exécutive pour les consommateurs, la santé, l'agriculture et l'alimentation. Le contrat de sous-location et d'agencement de l'espace de bureaux, qui s'élevait à 602 568 EUR en 2016, a été signé avec la Commission européenne pour le compte de la Chafea.

Exécution des recettes budgétaires pour l'exercice 2016 (à l'exclusion des Titre 5 et 6)



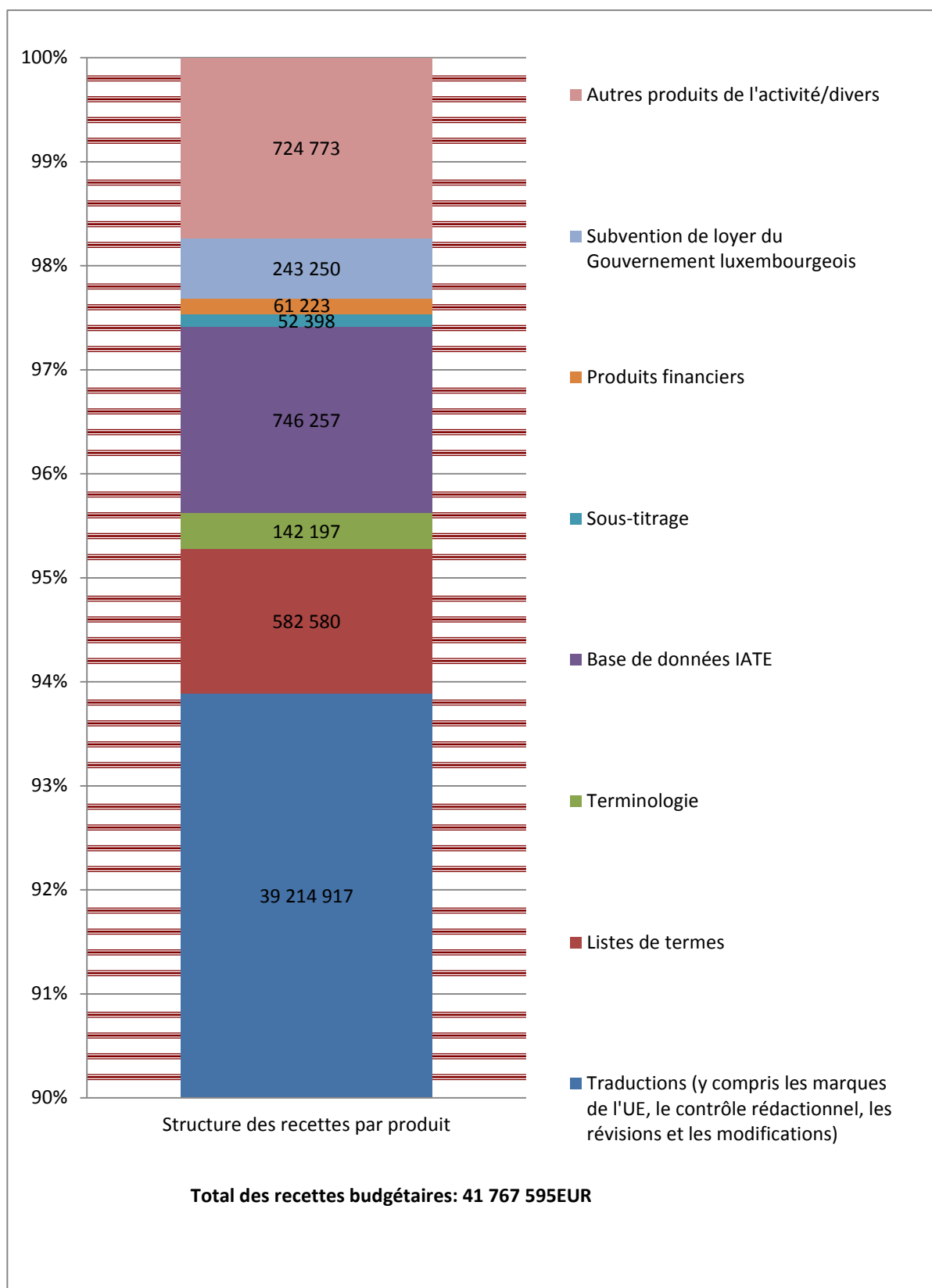
(1) N'inclut pas le montant de 5 388 333 EUR du titre 5 correspondant au «résultat de l'exercice précédent»

En 2016, l'exécution des recettes était de 7,57% inférieure aux prévisions budgétaires (-3,4 millions d'EUR). Cette baisse a été essentiellement attribuable à la traduction de documents hors marques de l'UE, dont les volumes se sont avérés inférieurs aux prévisions du budget initial 2016.

En 2016, la principale source de revenus du Centre était le travail de traduction (traduction de documents et de marques de l'UE, révision, contrôle rédactionnel et modifications), représentant environ 93,89 % des recettes totales. Les 6,11 % restants étaient le fruit de l'activité de coopération interinstitutionnelle, des travaux terminologiques, des listes de termes, des services de sous-titrage, d'une contribution financière du Gouvernement luxembourgeois, des intérêts bancaires et des recettes diverses, comme indiqué dans le graphique ci-après.

40,05% des recettes provenant des travaux de traduction ont été générées par la traduction des documents relatifs aux marques de l'UE pour l'Office de l'Union européenne pour la propriété intellectuelle (EUIPO).

Recettes ventilées par activité



3. Dépenses budgétaires

A. Exécution des crédits d'engagement

en EUR

Chapitre	Libellé	Dépenses 2016 (engagements exécutés)	Dépenses 2015 (engagements exécutés)	Variation en EUR	Variation en %
11	Personnel en activité	23 982 057	22 450 757	1 531 299	6,82%
13	Missions et déplacements	115 236	125 100	-9 864	-7,89%
14	Infrastructure à caractère socio-médical	219 757	274 737	-54 980	-20,01%
16	Service social	38 400	75 463	-37 063	-49,11%
17	Réception et représentation	1 240	786	454	57,78%
TITRE 1	PERSONNEL	24 356 689	22 926 842	1 429 847	6,24%
20	Location d'immeubles et frais accessoires	2 943 447	3 051 382	-107 935	-3,54%
21	Informatique	2 774 429	2 735 363	39 066	1,43%
22	Biens meubles et frais accessoires	57 088	118 735	-61 648	-51,92%
23	Dépenses de fonctionnement	223 028	231 320	-8 292	-3,58%
24	Affranchissement et télécommunications	82 248	197 942	-115 694	-58,45%
25	Frais de réunions et de convocations	17 680	10 802	6 878	63,68%
26	Frais liés aux réunions du conseil d'administration	57 697	98 933	-41 235	-41,68%
27	Information: acquisition, archivage, production et diffusion	8 400	28 500	-20100	-70,53%
TITRE 2	IMMEUBLES, MATÉRIEL ET DÉPENSES DIVERSES DE FONCTIONNEMENT	6 164 015	6 472 976	-308 961	-4,77%
30	Prestations de traduction externe	13 168 851	12 625 557	543 295	4,30%
31	Coopération interinstitutionnelle	785 093	729 410	55 683	7,63%
32	Dépenses liées au programme eCdT	726 363	961 757	-235 394	40,20%
TITRE 3	DÉPENSES OPÉRATIONNELLES	14 680 307	14 316 723	363 583	2,54%
TITRE 10	RÉSERVES	0	0	0	n.d.
	BUDGET TOTAL	45 201 011	43 716 542	1 484 470	3,40%

En raison de l'arrondi, certains chiffres ne sont pas des montants totaux exacts.

L'exécution des engagements prévus au titre 1 a augmenté de 6,24% en 2016 par rapport à 2015. Cette hausse des frais de personnel est à mettre au crédit de l'indexation des salaires de 3,30 % appliquée durant le second semestre 2016, des promotions et des avancements d'échelons.

L'exécution budgétaire du titre 2 a diminué de 4,77% en 2016 par rapport à 2015 (-308 961 EUR). En réalité, les dépenses ont augmenté pour tous les chapitres du titre 2, à l'exception du chapitre 25 qui couvre les frais de réunion. L'une des raisons de la baisse générale sur l'année 2016 s'explique par le fait que les dépenses exceptionnelles relatives à l'agencement des bureaux pour la Chafea ont été réalisées en 2015.

Les dépenses du titre 3 ont augmenté de 2,54 % en 2016 (363 583 EUR) en raison d'un volume croissant de travaux externalisés, comme le montre le tableau ci-après.

Variation de l'externalisation de documents

en pages

Description	2016	2015	Variation en %
Prestataires de services linguistiques externes (en nombre de pages)	506 886	488 696	3,72%
Module «traducteurs internes»	240 079	239 086	0,42%
Total de pages	746 965	729 218	2,43%
% d'externalisation	67,86%	67,02%	1,26%

Le niveau d'externalisation reste stable (67,86% en 2016 et 67,02% en 2015). Le nombre de pages traduites par les traducteurs du Centre est demeuré globalement le même qu'en 2015 (augmentation modérée de 0,42 %). Par voie de conséquence, l'augmentation du nombre de pages a été satisfaite par une légère progression de l'externalisation. Le volume global de pages externalisées a augmenté de 3,72%, dans le droit fil de l'augmentation globale du nombre de pages traduites (+2,43%).

B. Évolution de l'exécution budgétaire (à l'exclusion du Titre 1-3)

en EUR

Description	2016	Exécution 2016	2015	Exécution 2015
Budget:	48 041 200	n.d.	49 585 500	n.d.
Engagements contractés	45 201 011	94,09%	43 716 542	88,16%
Crédits annulés	5 375 272	11,19%	5 868 958	11,84%
Paiements effectués	41 570 759	86,53%	38 941 308	78,53%
Crédits reportés	3 630 253	7,56%	4 775 233	9,63%

L'exécution des dépenses budgétaires est supérieure à celle de l'exercice précédent, 94,09% des crédits budgétaires étant engagés (88,16% en 2015) et les 11,19% restants étant annulés. L'exécution des paiements par le Centre a été plus élevée que lors de l'exercice précédent (86,53% par rapport à 78,53% en 2015), et 7,56% des crédits budgétaires ont été reportés sur l'exercice suivant.

Un total de 2 840 189 EUR du budget des titres 1-3 (5,91 %) n'a pas été utilisé. La sous-consommation doit être considérée comme un aspect positif dans la perspective de l'exécution des recettes qui sont ressorties inférieures aux prévisions budgétaires (-3,4 millions EUR). La sous-consommation des frais limite donc l'impact financier négatif de la sous-exécution des recettes.

L'exécution élevée des frais est essentiellement due aux dépenses du titre 1 pour lequel 97,80 % du budget a été utilisé (voir tableau ci-après). Le budget des dépenses salariales a été correctement préparé. Par ailleurs, l'indexation des salaires de 3,30 % a consommé la plupart de la marge. L'exécution du titre 3 est également supérieure à celle de l'année 2015, comme le montre le tableau suivant dans lequel les informations sur l'exécution budgétaire est ventilée par titre.

C. Exécution budgétaire des Titres 1 à 3 (y compris les transferts de crédits)

en EUR

Description	Titre 1		Titre 2		Titre 3		Total
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant
Budget:	24 905 000	n.d.	6 948 800	n.d.	16 187 400	n.d.	48 041 200
Engagements contractés	24 356 689	97,80%	6 164 015	88,71%	14 680 307	90,69%	45 201 011
Crédits annulés	548 311	2,20%	784 785	11,29%	1 507 093	9,31%	2 840 189
Paiements effectués	24 170 318	97,05%	4 733 619	68,12%	12 666 821	78,25%	41 570 759
Crédits reportés	186 371	0,75%	1 430 396	20,58%	2 013 486	12,44%	3 630 253

Titre 1 – Personnel

Le budget initial du titre 1 s'élevait à 25 264 100 EUR avant d'être abaissé à 24 905 000 EUR dans le budget rectificatif. Au cours de l'exercice 2016, 97,80% du budget définitif (94,56% en 2015) ont été exécutés en termes d'engagements, soit 24 356 689 EUR (22 926 842 EUR en 2015), et 97,05% du budget (93,62% en 2015) ont été consommés par paiements. 548 311 EUR seulement n'ont pas été utilisés, soit 2,20 % du budget (1 318 188 EUR et 5,44% en 2015). Les principales raisons de cette exécution élevée étaient une estimation juste du budget, une réalisation élevée du tableau des effectifs et l'indexation des salaires de 3,3 % sur l'exercice.

Comme les engagements concernant les salaires et d'autres dépenses relatives au personnel ne peuvent pas être reportés, le montant des reports reste relativement faible (186 371 EUR contre 229 814 EUR en 2015). Le taux d'exécution budgétaire assez élevé et le faible montant de reports pour le titre 1 sont dus au caractère relativement prévisible des dépenses du personnel.

Titre 2 – Immeubles, matériel et dépenses diverses de fonctionnement

Le budget initial du titre 2 s'élevait à 7 048 000 EUR et a été réduit à 6 948 800 EUR en 2016. Ce montant était proche du budget 2015 de 7 051 470 EUR. L'exécution des engagements a atteint 88,71% en 2016 (784 785 EUR inutilisés), soit un niveau légèrement inférieur à celui de 2015, année durant laquelle 91,80 % du titre 2 a été engagé. En revanche, l'exécution des paiements est sensiblement supérieure à celle de 2015, de 68,12 % en 2016 contre 62,81 % en 2015. Par rapport à cet exercice, l'exécution globale des engagements est inférieure de 3,09 % en 2016.

Alors que l'exécution dans le poste budgétaire le plus important couvrant la location et les frais relatifs aux immeubles est relativement élevée, pointant à 96,66% (93,95% en 2015), l'exécution des dépenses dans le domaine de l'informatique, soit le deuxième poste budgétaire le plus important, est légèrement plus faible, s'élevant à 87,97%, mais est nettement meilleure que pour l'exercice précédent (91,48%). Dans le chapitre 24 (frais de poste et de communication), 100 252 EUR du budget n'a pas été utilisé et dans le chapitre 27 (comportant essentiellement des services de conseil et d'étude), 66 600 EUR n'ont pas été utilisés, d'où une exécution de 45,07% et de 11,20%, respectivement. La faible consommation du chapitre 24 s'explique par le fait que plusieurs postes étaient inférieurs aux prévisions budgétaires, à l'image du coût de la connexion entre le bâtiment Drosbach et le centre de données et celui des communications téléphoniques, et du report de l'achat de certains équipements. Dans le chapitre 27, la principale partie du budget (50 000 EUR) était prévue pour être consacrée à une étude mandatée à une société tierce sur l'image et l'attractivité du Centre, or celle-ci a été reportée à 2017.

Les engagements reportés de 2016 à 2017 s'élevaient à 1 430 396 EUR tandis que ceux reportés de 2015 à 2016 ne s'élevaient qu'à 2 044 159 EUR. La baisse des reports, et donc la meilleure exécution

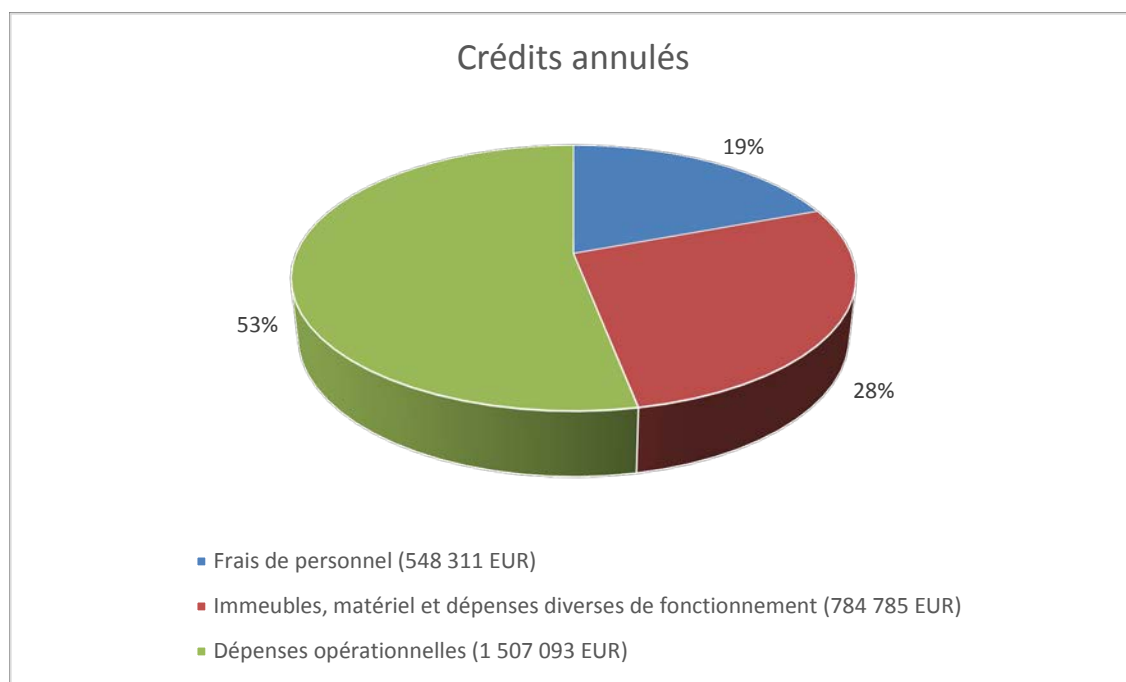
des paiements en 2016 par rapport à 2015, est due aux engagements exceptionnels signés en 2015 en vue de l'agencement des locaux et aux achats et services pour lesquels les paiements associés ont été exécutés uniquement en 2016.

Titre 3 – Dépenses opérationnelles

Au titre 3, seuls 90,69% du budget (14 680 307 EUR) ont été utilisés au cours de 2016, tandis qu'en 2015, environ 78,28% du budget (14 316 723 EUR) ont été utilisés. L'exécution du titre 3 en 2016 est ainsi supérieure de 12,41 % à l'exécution du budget en 2015. Les crédits budgétaires inutilisés dans ce titre s'élèvent à 1 507 093 EUR (3 972 277 EUR en 2015), sachant que 1 411 149 EUR de ce total correspond au poste 3000 « Services de traduction externe » (3 819 443 EUR en 2015), soit nettement moins qu'en 2015.

La sous-consommation du titre 3 (-9,31%) est imputable aux volumes inférieurs aux attentes et aux coûts moyens des traductions externalisées. L'exécution des services de traduction externe des marques de l'UE a été conforme aux prévisions. La majeure partie de la sous-consommation est associée au projet ODR pour la direction générale de la justice et des consommateurs (DG JUST).

D. Crédits annulés



C.2 Réalisation des objectifs de l'année

Le Centre de traduction a clôturé l'année avec un volume total de traductions de 746 965 pages, soit 6,2% de moins que les 796 067 pages prévues dans le programme de travail initial pour 2016. Par rapport à 2015, le volume total de traductions enregistre une augmentation de 2,4%.

Les documents représentaient un volume de 289 402 pages. Ce chiffre était 27,32% inférieur à l'objectif (397 702 pages). Ce chiffre comprend également 6 480 pages traduites pour les besoins internes du Centre, la plupart étant destinées aux réunions du conseil d'administration (4 988 pages). Le nombre de documents traduits a augmenté de 8,1% par rapport à 2015 (267 667 pages).

Sur un total de 746 965 pages traduites en 2016, 457 564 pages (61,3% du volume total) correspondaient à des marques de l'UE, alors que le programme de travail initial pour 2016 en prévoyait 398 365. Par rapport à 2015, le nombre de marques de l'UE traduites a diminué de 0,9% (-3 988 pages). Les variations des prévisions budgétaires par rapport aux volumes réellement facturés sont illustrées dans le tableau ci-dessous.

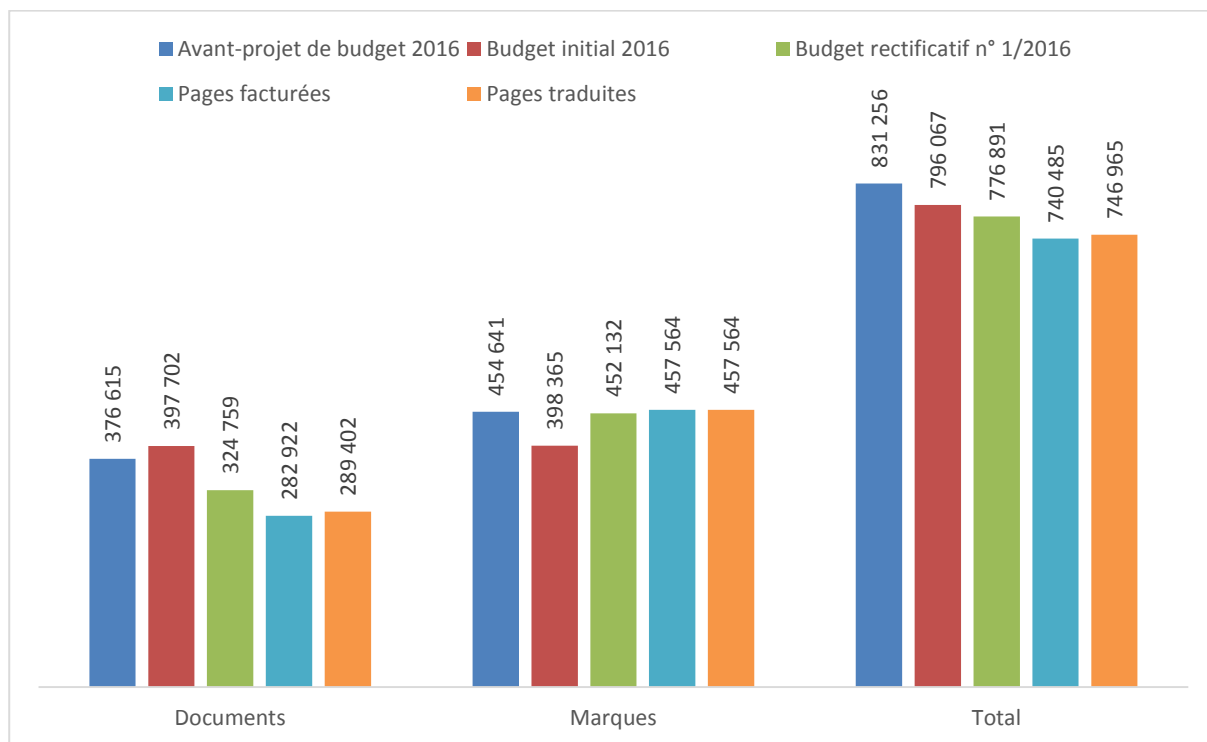
Outre la traduction (qui comprend la modification, le contrôle rédactionnel et la révision), le Centre a offert d'autres services linguistiques. Quelques 266 jours/hommes ont été consacrés aux travaux terminologiques et 14 clients ont commandé la traduction de 155 228 entrées dans les «listes de termes», à l'exclusion de 11 692 termes pour les dessins et modèles communautaires, 29 427 termes Euroclass et 242 autres termes pour l'EUIPO.

Environ 1 219 minutes de services de sous-titrage ont été produits pour le compte de 5 clients, dont 897 minutes pour l'Institut européen pour l'égalité entre les hommes et les femmes (EIGE). En 2015, le Centre a produit 1 535 minutes de sous-titrages, essentiellement pour l'EUIPO.

Le Centre travaille avec des prestataires de services externes spécialisés. Dans le cadre du processus d'assurance qualité du Centre, chaque traduction réalisée par des traducteurs externes est révisée et évaluée par un traducteur interne. Tout comme en 2016, dans 99,64% des cas, les traductions ont été jugées de bonne ou d'excellente qualité.

Bien que le pourcentage de traductions externes de mauvaise qualité ait été faible en 2016, le Centre a pris des mesures plus strictes à l'encontre des contractants dont les documents ont été jugés insatisfaisants à plusieurs reprises. En 2016, 136 traductions sous-traitées ont été soumises au comité d'évaluation après avoir été jugées comme étant de mauvaise qualité par les réviseurs internes. Les résultats ont été concluants, la mauvaise qualité étant confirmée dans plus de 90% des cas, et des mesures contractuelles ont été prises à l'encontre des contractants concernés.

Fluctuations des prévisions et des volumes réels en 2016 (en pages)



Nombre de pages traduites sur la période 1995-2016

